



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

DÉPARTEMENT DE L'ORNE

ARRONDISSEMENT DE MORTAGNE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

DES VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

PROCÈS-VERBAL

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

du 10 mars 2020

Date de convocation :

Le 03 mars 2020

Secrétaire de séance :

Mme LIARD Marie-Christine

Acte publié le:

12 mars 2020

Membres en exercice :	70
Présents :	58
⌘ Dont Pouvoirs	1
Votants :	59
Absents :	11
dont représentés	

Le 10 mars 2020, à dix-huit heures, le conseil communautaire légalement convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, en la salle du Tahiti à GACE, sous la présidence de Madame MAYZAUD Marie-Thérèse, Présidente.

**Étaient présents :** Mme MAYZAUD Marie-Thérèse, Mme NOGUES Nelly, M. FERET Luc, M. FERET Jean-Pierre, M. GOURDEL Sébastien, M. DREUX François, Mme LIARD Marie-Christine, M. CHOULET Jean-Marie, M. DESLANDES Kléber, M. BIGOT Philippe, Mme BEAUVAIS-GUERIN Marie-Claire, M. ROMAIN Guy, M. QUEUDEVILLE Jacques, M. ROSE Gérard, Mme GRESSANT Martine, M. LAIGRE Thierry, M. TOUCHAIN Philippe, M. LAIGRE Jean-Claude, M. ROBIN Jean-Marie, M. BIGNON Christophe, M. JARDIN Daniel, M. COUSIN Michel, M. PLUMERAND Jean, M. CHRETIEN Bernard, M. ALLAIN André, Mme COLETTE Thérèse, M. CAPLET Xavier, Mme TRINITE Monique, M. LURSON Patrick, M. COTREL LASSAUSSAYE Daniel, M. LANGLOIS Paul, M. LAMPERIERE Emile, Mme BEAUDOUIN Isabelle, M. HUE Jean-Claude, Mme BOIS Agnès, M. TANGUY Gérard, M. LANGLOIS Georges, Mme OLIVIER Hélyette, Mme STALLEGGER Pascale, M. HOORELBEKE Dominique, M. BLONDEAU Frédéric, M. LECACHE Stéphane, DE LESQUEN Bruno, M. CHOLET Michel, Mme DENIS Marie-Laure, M. GRIMBERT Jean, Mme QUERU Nadine, Mme COUGE Huguette, M. PALLUD Jean, Mme OGER Yvonne, M. BATREL Serge, M. ROBILLARD Denis, Mme LEBRETON Geneviève, M. BIGOT Michel, Mme ROUTIER Isabelle, M. HAUTON Charles, M. PINHO Jérémias, M. DE COLOMBEL Bertrand.

**Pouvoirs :**

M. ROUMIER François a donné pouvoir à M. CAPLET Xavier

**Étaient absents et excusés :**

M. BRIANÇON Gilbert, M. FERREY Philippe, M. LELOUVIER Vincent, M. GORET Didier, M. GOURIO Alain, M. LAMPERIERE Alain, M. COUPE Jean-Luc, M. ROLAND Régis, M. STIMAC Michel, M. THOUIN Stéphane, M. BECQUET Luc.

***Présence de Monsieur VANDON Damien, Trésorier principal***

**ORDRE DU JOUR**

**Le conseil communautaire, à l'unanimité**

■ **Adopte** l'ordre du jour du conseil communautaire en date du 10 mars 2020 tel que ci-après :

- 1- INTERVENTION DES SERVICES DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**
- 2- COMPÉTENCE SERVICES À LA PERSONNE  
AIRE DE GRAND PASSAGE - Dossier d'Utilité Publique (D.U.P.)**
- 3- ZONE D'ACTIVITÉS DE VIMOUTIERS – CESSION D'UN TERRAIN**
- 4- VOIRIE SAP-EN-AUGE – DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS**

## 5- BUDGETS PRIMITIFS 2020

### A- Budget annexe du SPANC

- a) Budget primitif 2020
- b) Redevances 2020

### B- Budget annexe des ordures ménagères

- a) Budget primitif 2020
- b) Redevances et tarifs 2020

### C- Budget des zones d'activités

- a) Budget annexe de la Zone Artisanale de Launay
- b) Budget annexe de la Zone Artisanale de Beaumont
- c) Budget annexe de la Zone Artisanale de Sap-en-Auge

### D- Budget principal de la CDC VAM

- a) Subventions 2020
- b) Budget primitif 2020

## 6- CONVENTION MAÎTRISE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉE

### DIVERS

#### ■ Décide d'ajouter à l'ordre du jour une question complémentaire :

#### 5 – B – c) Vote des taux – Taxes ordures ménagères 2020

### 1- INTERVENTION DES SERVICES DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL – FRELONS ASIATIQUES

Les services du Conseil départemental en charge de la politique de lutte contre la prolifération du frelon asiatique, accompagnés du technicien référent du GDS Orne, présentent les solutions mises en œuvre par le Conseil départemental concernant la problématique des « frelons asiatiques ».

Le Département, les Communes ou les Communautés de Communes de l'Orne proposent une aide financière pour la destruction des nids signalés sur le territoire. Pour information, au 31 décembre 2019, 343 destructions de nids étaient prises en charge dans le Département.

Cette aide s'adresse à tous les particuliers qui souhaitent faire détruire un nid situé sur leur terrain dans l'Orne.

Le coût de destruction d'un nid varie grandement selon sa hauteur : de 100 € environ pour un nid à moins de 5 mètres à 130 € - 200 € jusqu'à 15 mètres. Au dessus de 15 mètres, cela dépend du terrain, de la location de nacelle, etc...

La participation financière du Département est de 33% du coût de l'intervention (plafonnée à 50 €). A cela peut s'ajouter une participation de la commune ou de la communauté de communes, à hauteur de 67% maximum.

Toutes les collectivités participant aux prises en charge financières peuvent disposer d'un compte sur la plateforme de déclaration en ligne : [www.frelonasiatique61.fr](http://www.frelonasiatique61.fr)

Les collectivités peuvent, sur cette plateforme, télécharger le formulaire de conventionnement et le modèle de délibération, puis déposer les documents directement en ligne.

Cette plateforme de déclaration, permet également à tout particulier disposant d'un terrain dans l'Orne de signaler la présence d'un nid et de fournir les documents nécessaires pour prétendre à la participation du Département et de certaines collectivités. Les nids de frelons asiatiques pourront être déclarés dès le 4 mai 2020 et jusqu'au 30 novembre 2020. Vous y trouverez également la liste des entreprises conventionnées pour la destruction des nids.

**Madame LEBRETON** : « Vimoutiers vient de renouveler la convention comme on l'a fait l'année dernière pour que nos administrés puissent bénéficier de la subvention complémentaire, du département. Seulement je vous avez déjà fait remarquer l'année dernière que j'aurai souhaité que dans la convention on demande le décrochage systématique des nids puisque, vous l'avez dit, vous savez que les produits, même si s'ils sont un peu d'origine végétale, ce sont des produits phytosanitaires, qui sont dangereux en particulier pour les oiseaux qui viennent se nourrir après des insectes qui sont morts dans le nid, et donc qui s'empoisonnent à leur tour, et donc j'aurai vraiment aimé que le décrochage fasse partie de la convention, enfin que ce soit obligatoire.

**Monsieur le Technicien** : « Le décrochage c'est une question assez particulière en effet, mais je comprends la question, mais c'est qu'on ne peut pas systématiquement décrocher un nid selon l'époque de la saison quand il vient d'être détruit »

**Madame LEBRETON** : « Un décrochage dans les 5 jours, une fois que « tout le monde rentre au nid » Au bout de 5 jours c'est possible »

**Monsieur le Technicien** : « Au bout de 5 jours c'est possible mais ça dépend de l'entreprise, ça dépend de la personne qui le demande. Mais l'entreprise si elle est à 40 km, elle doit généralement demander des frais supplémentaires et c'est difficile de l'imaginer, les entreprises le font »

**Madame LEBRETON** : « On ne protège pas l'environnement »

**Monsieur le Technicien** : « Je pense que la plupart des entreprises le font, je pense à autour de Vimoutiers il y en a une qui je pense l'a toujours fait, il joue le jeu par rapport à ça, après 5 jours de toute façon le produit est déjà inactif »

**Madame LEBRETON** : « Oui mais les oiseaux continuent à l'alimenter avec ces insectes et sont morts empoisonnés et donc quand même ils s'empoisonnent à leur tour »

**Monsieur le Technicien** : « C'est un débat scientifique, je ne vais pas avoir la réponse aujourd'hui »

**Madame LEBRETON** : « Il y en a eu un article dans le Ouest-France ce week-end. Un chercheur s'est penché sur le problème et à nouveau il dit que voilà c'est une réalité. »

**Monsieur le Technicien** : « Oui c'est Monsieur Darrouzet, c'est la technique de la destruction par la vapeur d'eau chaude. On le sait mais malheureusement cette technique a déjà été essayée mais pour l'instant elle n'est pas efficace. »

**Madame VECRIN (CD61)** : Pour les communes qui n'auraient pas conventionné l'année dernière et qui souhaiteraient rentrer dans le dispositif. Le département ayant changé de logo, a remis sous presse les flyers et les affiches qu'on avait envoyés l'année dernière. Donc les communes qui n'ont pas conventionné vont recevoir à nouveau un courrier les sollicitant, ce n'est pas une obligation, c'est juste une information qu'on porte en fonction de l'année que vous aurez vécue et peut-être un changement de position par rapport à ça. Donc on va vous laisser sur le coin de la table les flyers et les affiches si vous souhaitez les prendre, si vous en avez besoin de plus il faut nous solliciter et on vous les laissera. Par rapport au décrochage, on peut y réfléchir, ce n'est pas prévu pour 2020, à voir par rapport au surcoût, par rapport à ce que ça peut représenter. »

**Monsieur FERET Luc** : « Pour un propriétaire qui ne veut pas faire de déclaration et qui ne veut pas que l'on pénètre chez lui que pouvons-nous faire ? »

**Madame VECRIN** : « On n'a pas de moyens aujourd'hui, sauf danger immédiat et dans ce cas il est mis en demeure de le faire. A partir de 2020, la convention se fera par reconduction tacite »

**Madame MAYZAUD** : « Avez-vous d'autres questions ? On ne peut que vous encourager à signer cette convention pour arriver à bout de ce fléau ».

## **2- COMPÉTENCE SERVICES À LA PERSONNE** **AIRE DE GRAND PASSAGE – Dossier d'Utilité Publique (D.U.P)**

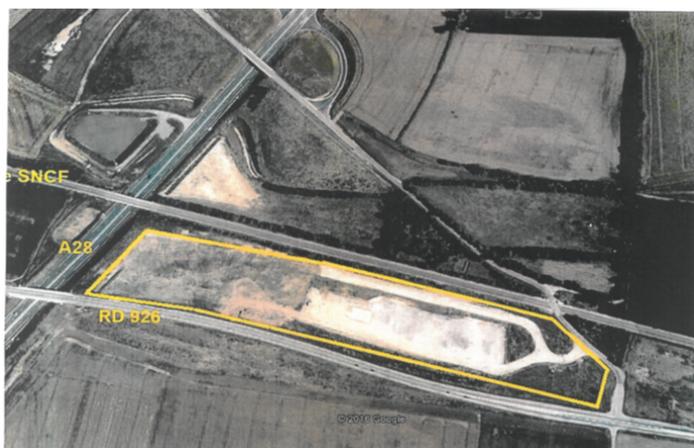
Le conseil communautaire, à la majorité

**Contre** : Mesdames GRESSANT, COUGE, BEAUDOUIN, Messieurs PALLUD, BIGOT, BATREL, GRIMBERT, ROBIN

**Abstentions** : Messieurs DE LESQUEN, ALLAIN

Ouï, l'exposé de Madame la Présidente :

Madame la Présidente rappelle à l'assemblée ses délibérations du 3 juillet 2018 décidant la réalisation d'une aire de Grand Passage sur la commune de Saint Germain de Clairefeuille.



Ce terrain d'une contenance de 4.7 hectares est bordé par l'autoroute, la voie de chemin de fer et la D 926. Il n'y a pas d'habitation à proximité immédiate.

Le terrain a été estimé par les services des domaines (avis du 18 décembre 2017- cet avis a été renouvelé au mois de février 2020) 26 000 € et appartient à la société ACTIVERT.

Depuis cette date, plusieurs COPIL ont eu lieu à la Sous-préfecture d'Argentan pour la mise en place de ce dossier, la communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault ayant accepté à la majorité de porter ce projet dans le département de l'Orne pour le compte de l'ensemble des intercommunalités pour qui cette compétence est obligatoire.

Madame la Présidente rappelle l'appel à concurrence à l'effet de retenir le cabinet d'études qui accompagnera la collectivité dans la mise en place de ce dossier

Les missions attendues sont les suivantes :

- a- Construction d'une aire de grand passage pouvant accueillir 50 à 200 caravanes voyageant ensemble

Phase 1- DUP

- b- Réalisation du dossier de déclaration d'utilité publique et l'expropriation si le propriétaire refuse l'offre de la CDCVAM

Phase 2 – Procédures administratives

- c- L'instruction du permis d'aménager
- d- L'établissement d'un dossier loi sur l'Eau
- e- La localisation des zones polluées pour un traitement adapté et raisonné
- f- Une intégration paysagère appropriée : plantation d'une haie bocagère sur le pourtour du site en raison de la proximité de l'autoroute, de la route départementale et de la voie ferrée.

Phase 3 – Passation et exécution des travaux

- g- **Dossier PRO pour le lancement du marché de travaux**
- h- la reconnaissance des réseaux pour réaliser cet aménagement,
- i- le respect du décret pour la prise en compte des conditions minimales d'accueil
- j- La mise en place d'une protection efficace contre le bruit, les projections pouvant provenir de la route et de la voie ferrée
- k- La mise en place d'un système anti-intrusion empêchant l'accès à l'aire en dehors de son ouverture
- l- Assistance et direction de l'exécution des travaux
- m- Calendrier souhaité de mise en place : Dernier trimestre 2019, à parfaire
- n- Le suivi de l'étude sera assuré par un comité de pilotage composé des élus de la communauté de communes, de Mesdames les sous-préfets en charge de ce dossier, des services de l'Etat, des représentants des gens du voyage, du prestataire retenu.

L'offre de la société ARTELIA Ville et Transport sise 4 Avenue de Cambridge – 14200 – HEROUVILLE S/CLAIRE pour réaliser l'étude opérationnelle en vue de l'aménagement d'une aire de grand passage dans le département de l'Orne sur la commune de Saint Germain de Clairefeuille (61) est retenue.

Le montant de l'offre est de :

Libellé	Montant	
	HT	TTC
Entreprise : ARTELIA		
Offre de base	64 990,00 €	77 988,00 €
Ajustements		
<b>TOTAL DU MARCHE</b>	<b>64 990,00 €</b>	<b>77 988,00 €</b>

Le montant de la prestation est décomposé en :

▫ Mission d'étude :	17 660.00 € HT
▫ Mission de maîtrise d'œuvre	47 330.00 € HT
	64 990.00 € HT
	77 988.00 € TTC

Madame la Présidente rappelle l'enveloppe financière proposée pour cette opération et les conditions de son financement :

libellé		Montant HT	Montant TTC
Terrain d'assiette		26 000,00	31 200,00
Aire de grand passage		265 000,00	318 000,00
Honoraires M Œuvre - 10%		26 500,00	31 800,00
Etudes diverses		20 000,00	24 000,00
<b>Total du projet</b>		<b>337 500,00</b>	<b>405 000,00</b>
	<b>Taux</b>		
Subvention DETR-FSIL		80,00%	254 000,00
Subvention sur études		70,00%	14 000,00
Participations autres intercommunalités			66 949,91
FCTVA			66 436,20
<b>Solde restant à charge - 5,12%</b>			<b>3 613,89</b>
<b>Total du projet</b>		<b>337 500,00</b>	<b>405 000,00</b>

Madame la Présidente a été autorisée à formaliser les engagements financiers avec les autres intercommunalités du département pour la réalisation de l'aire de grand passage, concernant le financement du reste à charge :

- D'une part, du coût de réalisation
- D'autre part, du coût de fonctionnement
- De retenir comme clé de répartition des charges : le potentiel financier agrégé des communautés de communes
- Les participations des parties seront des dépenses obligatoires pour les collectivités concernées

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** les délibérations du conseil communautaire en date du 3 juillet 2018

**Vu** l'avis de la commission des finances et du bureau de la communauté de communes

**Considérant** que les délégués communautaires ont pris connaissance des dossiers en cours et qu'ils figuraient en annexe de la note de synthèse de ce conseil communautaire :

- D'une part, l'ensemble des délibérations prises lors de la séance du 3 juillet 2018
- D'autre part, du dossier d'enquête parcellaire proposé par la société ARTELIA et de sa note explicative
- De l'avis des domaines actualisé du 19 décembre 2019

■ **Décide :**

- **D'autoriser Madame la Présidente ou son représentant à engager cette procédure d'expropriation**
  - Les courriers reçus du propriétaire ACTIVERT ne permettent aucune négociation amiable
  - Il est fait valoir un projet d'aménagement de terrain qui n'a jamais été déposé dans aucune instance et d'un coût démesuré
  - Le terrain, correspondant au délaissé d'autoroute réunit les conditions pour permettre la réalisation d'une aire de grand passage permettant l'accueil de 200 caravanes et est central dans le département
  - L'accessibilité routière est diversifiée
  - L'espace actuel est en friche

- f. La valeur du terrain a été confirmée le 19 décembre 2019 et l'emprise convient pour l'installation d'un tel équipement
- g. La création d'un équipement de ce type est indispensable au département de l'Orne
- **D'autoriser l'organe exécutif de la communauté de communes à saisir Madame le Préfet d'une demande de déclaration de DUP**
- **De prendre acte du dossier d'enquête parcellaire adressé par ARTELIA qui détermine avec exactitude les biens situés dans l'emprise du projet et d'identifier avec exactitude les propriétaires.**
- **De déclarer avoir pris connaissance des éléments du dossier :**  
Ensemble des délibérations antérieures nécessaires à la mise en place du projet  
Ce dossier est préalable au dossier de cessibilité.
- **De solliciter l'organisation conjointe de 2 enquêtes publiques que sont :**
  - le dossier d'enquête publique, préalable à la déclaration de la DUP. Cette enquête aura pour but de vérifier l'utilité publique de l'opération
  - le dossier d'enquête parcellaire, préalable à l'arrêté de cessibilité  
Elle peut être organisée seule, après signature de la DUP ou conjointement avec l'enquête préalable à la DUP
- **De dire que les crédits suffisants sont prévus au Budget principal de la communauté de communes – Opération n°153**

**Madame MAYZAUD :** « Nous avons informé, la semaine dernière, le bureau et la commission de finances de cette démarche. Comme peuvent vous le dire Madame le Maire de St Germain de Clairefeuille et les Vice-présidents nous avons eu de multiples réunions COPIL, à la Préfecture, pour essayer de préciser les termes du dossier d'en peser les différentes contraintes. Pour le moment, nous allons donc procéder à la déclaration d'utilité publique tel que ça vous a été précisé dans le projet. Je vous rappelle que c'est une compétence obligatoire pour les communautés de communes, que nous portons le projet pour toutes les autres communautés de communes du département qui se sont engagées à participer au financement de la part restante à la collectivité une fois que l'Etat nous aura financé et donc cette contribution comprend le montant de l'investissement et le montant du fonctionnement, c'est-à-dire le travail qui est fourni à la CDC VAM pour tout ce dossier qui demande beaucoup de travail. Madame Duvignac travaille conjointement avec les services préfectoraux, la DDT et ces heures là seront réparties sur nos collègues des autres CDC en fonction du potentiel financier. Ce sont des choses que je vous rappelle qu'on déjà été dites mais il faut maintenant que l'on reprenne une délibération à la date d'aujourd'hui pour lancer la suite du projet. »

### **3- ZONE D'ACTIVITÉS DE VIMOUTIERS – CESSION D'UN TERRAIN**

Le conseil communautaire, **à l'unanimité**  
**Ouï**, l'exposé de Madame la Présidente

*Madame la Présidente informe l'assemblée de la demande de l'entreprise VERSERON d'acquérir une parcelle de terrain en zone d'activités de Vimoutiers, rue des sorbiers.  
Cette demande s'inscrit dans le projet d'extension de l'entreprise qui souhaite développer son activité de construction de passerelles métalliques. En parallèle, l'entreprise fera l'acquisition de l'atelier VIPLAST, dont l'activité est partie à Trun.  
La parcelle AZ 166 envisagée est d'une contenance de 2 487 m<sup>2</sup>, au prix de 7 € HT, le m<sup>2</sup>, soit un prix de vente de 17 409 € HT.*

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales

**Vu** l'avis favorable de la commission des finances

**Considérant** le souhait de l'entreprise VERSERON demandant à acquérir la parcelle de terrain AZ 166 en vue d'étendre son activité, dans la zone d'activités de Vimoutiers

#### **■ Décide :**

- de céder à la SCI J-M-G sise 7 Rue de Fordingbridge à Vimoutiers, la parcelle de terrain AZ 166 d'une contenance de 2 487 m<sup>2</sup> au prix de 7.00 € HT, le m<sup>2</sup>. Le prix de vente est donc arrêté à la somme de 17 409.00 € HT.
- d'autoriser Madame la Présidente ou son représentant à signer l'acte authentique de vente en l'étude de Maître SEJOURNE, notaire à Vimoutiers
- de dire que les frais annexes de la vente sont à la charge de l'acquéreur
- de dire que le produit de la vente sera inscrit au Budget primitif 2020 – Chapitre 024

**Monsieur ROMAIN** : « L'entreprise VERSERON est une entreprise qui est à la point de la métallerie. Ils ont déjà acheté un bâtiment qui nous appartenait il y a 5-6 ans maintenant »

**Madame MAYZAUD** : « C'est une entreprise aussi à la point de la technique, et ça va lui permettre de développer une nouvelle activité. Le bâtiment a été très peu de temps en vente et ça permet aussi de créer de l'activité et de l'emploi ».

#### **4- VOIRIE SAP-EN-AUGE – DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS**

Le conseil communautaire, **à l'unanimité**  
**Ouï**, l'exposé de Madame la Présidente

*Madame la Présidente expose que la commune de Sap-en-Auge envisage de refaire en enrobé la totalité du parking de la cour du Point du Jour. Le montant de la dépense s'élève à : 11 362.00 € HT*

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales

**Vu** l'avis favorable de la commission des finances

**Vu** la demande de la commune de Sap-en-Auge et l'intérêt de refaire en enrobé le parking de la cour du Point du Jour, le montant des travaux étant de 11 362.00 € HT

■ **Décide de donner un avis favorable** au versement d'un fonds de concours d'un montant de 2 272.40 € pour permettre la réalisation de ce projet sur la commune de Sap-en-Auge, comme exposé dans les attendus

■ **Dit qu'un crédit suffisant sera prévu au Budget primitif 2020 – Chapitre 20**

#### **5- BUDGETS PRIMITIFS 2020**

##### **A- Budget annexe du SPANC**

##### **a) Budget primitif 2020**

Le conseil communautaire, **à l'unanimité**

**Ouï**, l'exposé de Madame la Présidente

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales

**Vu** le débat d'orientation budgétaire pour l'exercice 2020

**Après** avoir entendu les comptes administratifs pour l'exercice 2019

**Vu** l'avis favorable de la commission des finances

■ **Adopte** le budget primitif 2020 du budget annexe du SPANC de la communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault, celui-ci s'équilibrant en dépenses et en recettes, ainsi qu'il suit :

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A1	
<b>EXPLOITATION</b>			
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	115 380,27	72 000,00
	+	+	+
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
O R T S	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		43 380,27
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>	115 380,27	115 380,27
<b>INVESTISSEMENT</b>			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	278 311,41	250 633,29
	+	+	+
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
O R T S	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		27 678,12
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>	278 311,41	278 311,41
<b>TOTAL</b>			
	<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	393 691,68	393 691,68

- Section d'investissement : 278 311,41 €
- Section de fonctionnement : 115 380,27 €

## PRESENTATION PAR CHAPITRE

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET							II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES							A2
DEPENSES D' EXPLOITATION							
Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)	
011	Charges à caractère général	20 000,00		5 900,00			
012	Charges de personnel et frais assimilés	81 000,00		73 500,00			
014	Atténuations de produits						
65	Autres charges de gestion courante	33 183,13		26 000,00			
<b>Total des dépenses des services</b>		<b>134 183,13</b>		<b>105 400,00</b>			
66	Charges financières						
67	Charges exceptionnelles	12 500,00		4 500,00			
68	Dotations aux provisions (4)						
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)						
022	Dépenses imprévues	5 000,00		2 361,98			
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>151 683,13</b>		<b>112 261,98</b>			
023	Virement à la section d'investissement (6)						
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	4 314,07		3 118,29			
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.(6)						
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>4 314,07</b>		<b>3 118,29</b>			
<b>TOTAL</b>		<b>155 997,20</b>		<b>115 380,27</b>			
						+	
<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>							
						=	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEEES</b>							

**Madame DUVIGNAC** : « Le chapitre 65 sert à payer les subventions ou les aides dans le cadre des réhabilitations, qui viennent conforter les aides qui sont apportées par l'agence de bassin et le SPANC peut aider les personnes à financer leur installation. »

RECETTES D'EXPLOITATION							
Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III	
013	Atténuations de charges						
70	Ventes de produits fabriqués, prestations...	92 000,00		70 000,00			
73	Produits issus de la fiscalité (7)						
74	Subventions d'exploitation			2 000,00			
75	Autres produits de gestion courante						
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>92 000,00</b>		<b>72 000,00</b>			
76	Produits financiers						
77	Produits exceptionnels						
78	Reprises sur provisions et dépréciations(4)						
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>92 000,00</b>		<b>72 000,00</b>			
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	1 487,70					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (6)						
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>1 487,70</b>					
<b>TOTAL</b>		<b>93 487,70</b>		<b>72 000,00</b>			
						+	
<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>						<b>43 380,27</b>	
						=	
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEEES</b>						<b>115 380,27</b>	

**Madame DUVIGNAC** : « Chapitre 74 - Sachant que ça consiste en un solde de financement de l'agence de l'eau puisqu'elle interrompt son aide pour les nouvelles installations que le SPANC va financer. »

## SECTION D'INVESTISSEMENT

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET							II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES							A3
DEPENSES D'INVESTISSEMENT							
Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)	
20	Immobilisations incorporelles						
21	Immobilisations corporelles						
22	Immobilisations reçues en affectation						
23	Immobilisations en cours						
	Total des opérations d'équipement	15 837,27		20 796,41			
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>15 837,27</b>		<b>20 796,41</b>			
10	Dotations, fonds divers et réserves						
13	Subventions d'investissement						
16	Emprunts et dettes assimilées						
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie) (5)						
26	Particip., créances rattachées à des particip.						
27	Autres immobilisations financières						
020	Dépenses imprévues	12 887,49		10 000,00			
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>12 887,49</b>		<b>10 000,00</b>			
45X-1	<b>Total des opé. Pour compte de tiers (6)</b>	<b>289 183,00</b>		<b>247 515,00</b>			
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>317 907,76</b>		<b>278 311,41</b>			
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	1 487,70					
041	Opérations patrimoniales (4)						
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>1 487,70</b>					
	<b>TOTAL</b>	<b>319 395,46</b>		<b>278 311,41</b>			
						+	
	<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>						
						=	
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>						

RECETTES D'INVESTISSEMENT							
Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III	
13	Subventions d'investissement						
16	Emprunts et dettes assimilées						
20	Immobilisations incorporelles						
21	Immobilisations corporelles						
22	Immobilisations reçues en affectation						
23	Immobilisations en cours						
	Total des opérations d'équipement						
	<b>Total des recettes d'équipement</b>						
10	Dot., fonds divers et réserves						
106	Réserves (7)						
165	Dépôts et cautionnements reçus						
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)(5)						
26	Particip., créances rattachées à des particip.						
27	Autres immobilisations financières						
	<b>Total des recettes financières</b>						
45X-2	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (6)</b>	<b>289 183,00</b>		<b>247 515,00</b>			
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>289 183,00</b>		<b>247 515,00</b>			
021	Virement de la section de fonctionnement (4)						
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	4 314,07		3 118,29			
041	Opérations patrimoniales (4)						
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>4 314,07</b>		<b>3 118,29</b>			
	<b>TOTAL</b>	<b>293 497,07</b>		<b>250 633,29</b>			
						+	
	<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>					<b>27 678,12</b>	
						=	
	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>					<b>278 311,41</b>	

Sont retenus par l'Agence de l'Eau : 40 installations. Les aides sont calculées sur la base de 6 000 €/forfaitaire par installation et 80% du montant des études préalables.

**Madame DUVIGNAC** : « Dans les 247 515,00 € c'est le financement des 40 installations qui viennent d'être labellisées refus par l'agence de l'eau, donc ça va être le programme pour l'exercice 2020. Donc ces aides elles sont calculées de la façon suivante, c'est 6000 € forfaitaire par installation, et 80% du montant des études préalables. C'est-à-dire que pour faire des installations il faut faire des études de sol et l'agence de l'eau finance à hauteur de 80% le montant des études nécessaires à l'installation. Avant on avait 300 € par dossier déposé et ceci nous ne l'avons plus. »

## b) Redevances et tarifs 2020

Le conseil communautaire, à l'unanimité  
Ouï, l'exposé de Madame la Présidente

La lecture du budget montre que la redevance d'équilibre fixée à 19,00 Euros TTC n'équilibre pas la totalité des charges du budget (personnel + charges ordinaires).

Madame la Présidente rappelle les principes adoptés lors du vote des budgets 2019

(Délibération du 18-12-2018)

■ **Décide** à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 :

- Pour les habitants de la Région de Gacé dont les contrôles de bon fonctionnement ont été réalisés entre 2016 et 2018, la redevance de 17,27 € HT (19,00 € TTC) s'appliquera à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 ;
- Pour les contrôles qui n'ont pas été faits sur cette période, la tarification harmonisée à l'échelle de la CDC des Vallées d'Auge et du Merlerault s'appliquera à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'avis favorable de la commission des finances

Vu la nécessité d'équilibrer le budget à terme

■ **Décide** de revaloriser, à compter du 1<sup>ER</sup> avril 2020 les tarifs et redevances du service du SPANC ainsi qu'il suit :

	taux TVA	Tarifs 2018-2019-		Tarifs 2020-	
		HT	TTC	HT	TTC
<b>Contrôle des installations</b>					
<b><u>Dans le cadre des réhabilitations</u></b>					
▣ conception	10%	27,27 €	30,00 €	30,91 €	34,00 €
▣ réalisation	10%	85,45 €	94,00 €	89,09 €	98,00 €
<b><u>Dans le cadre des const<sup>n</sup>neuves</u></b>					
▣ conception	20%	25,00 €	30,00 €	28,33 €	34,00 €
▣ réalisation	20%	85,83 €	103,00 €	89,17 €	107,00 €
<b>Visite sur le terrain pour vérifier les conclusions des bureaux d'études</b>					
▣ Réhabilitations	10%	29,09 €	32,00 €	32,73 €	36,00 €
▣ Constructions neuves	20%	29,17 €	35,00 €	32,50 €	39,00 €
<b>Nouvelle vérification de la demande après avis défavorable</b>					
▣ Réhabilitations	10%	31,82 €	35,00 €	35,45 €	39,00 €
▣ Constructions neuves	20%	31,67 €	38,00 €	35,00 €	42,00 €
<b>Contre visite d'exécution après avis défavorable</b>					
▣ Réhabilitations	10%	61,82 €	68,00 €	65,45 €	72,00 €
▣ Constructions neuves	20%	60,00 €	72,00 €	63,33 €	76,00 €
<b>Lors des cessions immobilières</b>					
si le pétitionnaire n'est pas à jour de ses redevances, diagnostic exceptionnel	20%	150,00 €	180,00 €	155,00 €	186,00 €
Sondage à la tarière	20%	16,67 €	20,00 €	20,00 €	24,00 €
▣ Pénalités en cas de refus de visite	20%	35,83 €	43,00 €	39,17 €	47,00 €
▣ Visites en cas d'absence de propriétaire	20%	20,00 €	24,00 €	23,33 €	28,00 €
▣ Redevance d'équilibre					
* Contrôle périodique	10%	17,27	19,00		
Proposition pour l'exercice 2020				19,09 €	21,00 €

**Monsieur BIGOT Philippe** : « On reste encore dans la moyenne basse de ce qui se pratique ailleurs. »

## B- Budget annexe des Ordures Ménagères

### a) Budget primitif 2020

Le conseil communautaire, à l'unanimité

Ouï, l'exposé de Madame la Présidente

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu le débat d'orientation budgétaire pour l'exercice 2020

Après avoir entendu les comptes administratifs pour l'exercice 2019

Vu la dissolution des syndicats SICDOM et SMRTOM et le transfert des résultats section par section

	Section	
	Investissement	Fonctionnement
CDC VAM	37 906,10 €	66 656,50 €
SMRTOM	7 363,73 €	341 442,86 €
SICDOM		
b Principal	- 34 398,11 €	112 314,88 €
Tri	16 047,54 €	46 225,79 €
Déchetteries	15 451,09 €	64 429,77 €
<b>Total</b>	<b>42 370,35 €</b>	<b>631 069,80 €</b>

Vu la dette transférée après la dissolution des syndicats

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
163 Emprunts obligataires (Total)													
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				485 435,76					81 683,13	12 915,59		1 561,28	
1641 Emprunts en euros (total)				485 435,76					81 683,13	12 915,59		1 561,28	
2327921-232792EUR/024100 (0801)	N		A-1	24 594,56	7,92	F	FIXE	5,180	2 569,05	1 274,00		96,94	
00382000715225-03 (OM1-SICDOM)	N		A-1	59 500,00	8,25	F	FIXE	3,864	7 000,00	2 246,56		439,55	
MON202855EUR/0206075 (OM1-SMRTOM)	N		A-1	144 851,73	2,83	F	FIXE	4,339	45 936,16	7 271,56		829,84	
MIN248420EUR-261299-261302 (OM2-SICDOM)	N		A-1	75 602,63	8,00	V	EURIBOR + 0,12000	0,549	6 979,92	386,83		32,49	
00382-417164 002 02 (OM2-SMRTOM)	N		A-1	180 886,84	8,83	F	FIXE	0,878	19 305,00	1 736,64		162,46	
1643 Emprunts en devises (total)													

Vu l'avis favorable de la commission des finances

■ **Adopte** le budget primitif 2020 du budget annexe des Ordures ménagères de la communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault, celui-ci s'équilibrant en dépenses et en recettes, ainsi qu'il suit :

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A1
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
		<b>DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	2 612 687,90	1 981 618,10
	+	+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>		
	<b>002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)</b>		631 069,80
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)</b>	2 612 687,90	2 612 687,90
<b>INVESTISSEMENT</b>			
		<b>DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068) (1)</b>	520 012,10	488 141,75
	+	+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	10 500,00	
	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>		42 370,35
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>	530 512,10	530 512,10
<b>TOTAL</b>			
	<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	3 143 200,00	3 143 200,00

- Section d'investissement : **530 512,10 €**
- Section de fonctionnement : **2 612 687,90 €**

#### **COMMENTAIRE :**

Ce projet de budget tient compte :

- Du transfert des résultats, section par section, des 2 syndicats dissous : le SMRTOM et le SICDOM

	Section	
	investissement	Fonctionnement
CDC VAM	37 906,10 €	66 656,50 €
SMR IOM	7 363,73 €	341 442,86 €
SICDOM		
b Principal	- 34 398,11 €	112 314,88 €
Tri	16 047,54 €	46 225,79 €
Déchetteries	15 451,09 €	64 429,77 €
<b>Total</b>	<b>42 370,35 €</b>	<b>631 069,80 €</b>

- D'une extrapolation des comptes consolidés des 3 entités en fonction des proratas de population et des tonnages estimés, sachant

- Que pour les prestations de l'ancien SICDOM, il convient de ventiler entre la CDC VAM et la Communauté d'Agglomération de Lisieux,
- Que pour les prestations du SMRTOM, elles étaient ventilées entre 4 CDC : la CDC VAM, les Sources de l'Orne, La Haute Sarthe, Argentan Intercom.
- De ressources volontairement minorées liées aux revalorisations des matières (papier, ferraille) en raison du contexte économique international défavorable
- Dans la prévision, il convient également de tenir compte du fait que la CDC VAM est mandataire pour la liquidation des 2 syndicats et qu'elle paie même si elle les répercute les dépenses de collecte du mois de décembre 2019 pour l'ensemble des structures
- De l'intégration des agents pour la compétence ordures ménagères : 2 administratifs, 2 agents techniques faisant les remplacements des gardiens de déchetterie en charge de l'entretien du parc des containers, 5 gardiens de déchetterie
- De l'intégration des emprunts transférés par les 2 syndicats,

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
163 Emprunts obligataires (Total)													
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				485 435,76					81 683,13	12 915,59			1 561,28
1641 Emprunts en euros (total)				485 435,76					81 683,13	12 915,59			1 561,28
2327921-232792EUR/0241400 (0801)	N		A-1	24 594,56	7,92	F	FIXE	5,180	2 559,05	1 274,00			96,94
00382/000715225-03 (OM1-SICDOM)	N		A-1	59 500,00	8,25	F	FIXE	3,864	7 000,00	2 246,56			439,55
MON202855EUR/0206075 (OM1-SMRTOM)	N		A-1	144 851,73	2,83	F	FIXE	4,339	45 939,16	7 271,56			829,84
MIN248420EUR-261299-261302 (OM2-SICDOM)	N		A-1	75 602,63	8,00	V	EURIBOR + 0,12000	0,549	6 879,92	386,83			32,49
00382 417164 002 02 (OM2-SMRTOM)	N		A-1	180 886,84	8,83	F	FIXE	0,978	19 305,00	1 736,64			162,46
1643 Emprunts en devises (total)													

- L'Hypothèse de travail pour 2020 est donc
  - Le maintien de la fiscalité à son niveau de 2019

Sachant qu'il conviendra de réfléchir à :

- Une renégociation de l'ensemble des contrats de collecte
- Une rationalisation des circuits de collecte
- Une harmonisation des taux en fonction du niveau de service

**Madame DUVIGNAC :** « 2020 est une année un peu particulière puisqu'il faut construire le nouveau budget en considérant que nous assurons en totalité la gestion de ce service et que nous ne déléguons plus au SICDOM et au SMRTOM de la région du Merlerault. Pour pouvoir exercer leur compétence les syndicats demandaient une participation, sachant qu'elle s'entendait participation nette, l'ensemble des dépenses personnel et charges de collectes déduction faites des recettes qu'ils pouvaient percevoir. C'est pour ça que vous avez une augmentation très importante de la masse budgétaire. Il vous a été mis en annexe l'ensemble du budget consolidé des trois budgets. C'est une appréciation dans la mesure où il a fallu extrapoler pour ce qui est de la partie SICDOM sachant que nous avons des valeurs qui tenaient compte pour l'ancien SICDOM d'une ventilation entre la CDC VAM et la Communauté d'Agglomération de Lisieux et ensuite pour le SMRTOM sachant que les prestations elles étaient ventilées entre quatre entités. Par ailleurs sur le SICDOM ses prestations déchetterie et tri étaient assujetties à la TVA alors que sur le SMRTOM elles ne l'étaient pas. Donc en cours d'année 2020 il y aura sans doute des ajustements à faire pour tenir compte de l'évolution des recettes.

Sur la présentation générale, les syndicats nous ont transféré des excédents relativement confortables puisqu'en section d'investissement nous reportons la somme de 42 370,35 € mais surtout en fonctionnement nous reportons la somme de 631 069,80 €. »

**Monsieur BIGOT :** « Les comptes 2019 sont arrêtés mais il y a encore des choses à payer sur 2020. »

**Madame DUVIGNAC :** « C'est là notre rôle de mandataire. Au niveau de notre budget il a fallu apprécier les dépenses qui allaient être reportées du dernier mois de 2019 sur 2020. Sachant que là nous payons sur cet exercice là, la dépense totale des deux collectivités et que nous allons demander des remboursements et on ne peut pas donner des chiffres exactes à ce jour.

Sur les hypothèses de travail qui avaient été faites en commission, c'est une réflexion sur la fiscalité à organiser puisqu'effectivement nous sommes en difficulté par rapport à la revalorisation des produits de tri sélectif puisque le contexte international fait qu'aujourd'hui les volumes budgétaires qui allaient vers la Chine ou les pays asiatiques sont bloqués et donc tous les cours s'effondrent, les cours de papier de carton et ferraille s'effondrent. Donc la réflexion qu'il

faudra organiser sur les exercices à venir c'est la rationalisation des circuits de collecte puisqu'on a vu sur d'autres collectivités que cela passait par là pour faire des économies de gestion et ensuite une harmonisation des taux en fonction du niveau de service, on voit qu'il y a de grosses distorsions entre les différents taux puisqu'on a repris depuis 2017 les taux historiques votés par les anciennes communauté de communes et qui ne représentent pas le niveau de service apporté par la collectivité. »

## PRESENTATION PAR CHAPITRES

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET						II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES						A2
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
011	Charges à caractère général	228 400,00		1 539 615,00		
012	Charges de personnel et frais assimilés	38 000,00		469 385,00		
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	1 165 372,26		10 500,00		
656	Frais de fonct. Des groupes d'élus					
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>1 431 772,26</b>		<b>2 019 500,00</b>		
66	Charges financières	1 400,03		15 605,00		
67	Charges exceptionnelles	20 808,13		335 745,15		
68	Dotations provisions semi-budgétaires(4)					
022	Dépenses imprévues					
<b>Total des dépenses réelles de foncti</b>		<b>1 453 980,42</b>		<b>2 370 850,15</b>		
023	Virement à la section d'investissement (5)	97 733,01		97 733,01		
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections	12 345,90		15 919,74		
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.(5)					
<b>Total des dépenses d'ordre de foncti</b>		<b>110 078,91</b>		<b>113 652,75</b>		
<b>TOTAL</b>		<b>1 564 059,33</b>		<b>2 484 502,90</b>		
						+
<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>						=
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>						

**Madame DUVIGNAC** : « Charges à caractère général, c'est la somme de tous nos contrats de collecte - Collecte et traitement des ordures ménagères résiduelles, collecte et traitement des tris et collecte et traitement de tous les déchets dans les déchetteries du territoire. »

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
70	Produits des services, du domaine et vent	22 000,00		153 085,00		
73	Impôts et taxes	1 419 274,00		1 422 590,00		
74	Dotations et participations			200 388,00		
75	Autres produits de gestion courante	800,00				
013	Atténuations de charges					
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>1 442 074,00</b>		<b>1 776 063,00</b>		
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels			66 223,00		
	Reprises provisions					
78	semi-budgétaires(4)					
<b>Total des recettes réelles de fonctionne</b>		<b>1 442 074,00</b>		<b>1 842 286,00</b>		
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections	1 147,10		11 147,10		
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnemen</b>		<b>1 147,10</b>		<b>11 147,10</b>		
<b>TOTAL</b>		<b>1 443 221,10</b>		<b>1 853 433,10</b>		
+						
<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>						<b>631 069,80</b>
=						
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>						<b>2 484 502,90</b>
Pour information :						
<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL</b>			Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres			
<b>DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>		<b>102 505,65</b>	correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du			

**Madame DUVIGNAC** : « Pour les produits de service, c'est essentiellement la redevance spéciale qui a été installée sur le territoire de l'ex-Pays du camembert mais aussi la valorisation des apports qui sont fait en déchetterie, les professionnels paient les déchets qu'ils apportent. Pour les dotations et participations il y a d' une part les participations des cdc pour lesquelles on va payer les dépenses qui ont pu être constatées avant la dissolution des syndicats et puis les revalorisations si tant est que nous en ayons. »

**Monsieur BIGOT** : « Les services vont évoluer en fonction de l'évolution. Il y a quand même beaucoup d'incertitude dans les dépenses et dans les recettes. De plus nous avons une incertitude sur la Taxe des Activités Polluantes (TAP). »

**Madame MAYZAUD** : « Toutes les améliorations qu'on va apporter ne se verront pas en 2020. Parce que la réflexion demande du temps, de l'investissement. Il faut que l'on soit prudent. »

## SECTION D'INVESTISSEMENT

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET							II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES							A3
DEPENSES D'INVESTISSEMENT							
Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)	
010	Stocks (5)						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)						
204	Subventions d'équipement versées						
21	Immobilisations corporelles						
22	Immobilisations reçues en affectation (6)						
23	Immobilisations en cours						
	<b>Total des opérations d'équipement</b>	387 000,00	10 500,00	427 000,00			
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>387 000,00</b>	<b>10 500,00</b>	<b>427 000,00</b>			
10	Dotations, fonds divers et réserves						
13	Subventions d'investissement						
16	Emprunts et dettes assimilées	2 559,05		81 865,00			
18	Compte de liaison : affectation ... (7)						
26	Particip., créances rattachées à des particip.						
27	Autres immobilisations financières						
020	Dépenses imprévues						
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>2 559,05</b>		<b>81 865,00</b>			
45X-1	Total des op. Pour compte de tiers (8)						
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>389 559,05</b>	<b>10 500,00</b>	<b>508 865,00</b>			
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	1 147,10		11 147,10			
041	Opérations patrimoniales (4)						
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>1 147,10</b>		<b>11 147,10</b>			
	<b>TOTAL</b>	<b>390 706,15</b>	<b>10 500,00</b>	<b>520 012,10</b>			
							+
	<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>						=
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>						<b>530 512,10</b>

A été inscrit 427 000,00 € au BP 2020 pour l'opération d'aménagement de plusieurs plateformes ordures ménagères, pour laquelle a été demandée une subvention DETR.

RECETTES D'INVESTISSEMENT							
Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)	
010	Stocks (5)						
13	Subventions d'investissement (hors 138)	151 000,00		151 000,00			
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	135 000,00		135 000,00			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)						
204	Subventions d'équipement versées						
21	Immobilisations corporelles						
22	Immobilisations reçues en affectation (6)						
23	Immobilisations en cours						
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>286 000,00</b>		<b>286 000,00</b>			
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)			61 000,00			
1068	Excédents de fonct. capitalisés (9)						
138	Autres sub. d' invest. non transf.						
165	Dépôts et cautionnements reçus						
18	Compte de liaison : affectation à ... (7)						
26	Particip., créances rattachées à des particip.						
27	Autres immobilisations financières			27 489,00			
024	Produits des cessions d'immobilisations						
	<b>Total des recettes financières</b>			<b>88 489,00</b>			
45X-2	Total des opé. pour le compte de tiers (8)						
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>286 000,00</b>		<b>374 489,00</b>			
021	Virement de la section de fonctionnement	97 733,01		97 733,01			
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	12 345,90		15 919,74			
041	Opérations patrimoniales (4)						
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>110 078,91</b>		<b>113 652,75</b>			
	<b>TOTAL</b>	<b>396 078,91</b>		<b>488 141,75</b>			
							+
	<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>						<b>42 370,35</b>
							=
	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>						<b>530 512,10</b>
	<b>Pour information :</b>						

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL  
DEGAGE PAR LA SECTION DE**

**102 505,65**

**Madame DUVIGNAC** : « Au chapitre 27, c'est le remboursement du capital des emprunts par les autres cdc. »

**Madame NOGUES** : « On paie les emprunts pour tout le monde et on demande un remboursement au prorata. »

**Monsieur BIGOT** : « Là aussi on a une grosse incertitude parce que si on n'a pas la DETR il faudra malgré tout qu'on avance dans la réalisation des plateformes et là ça va nous serrer à la gorge aussi un moment. »

### **b) Redevances et tarifs 2020**

Le conseil communautaire, à la majorité  
**1 contre : M. ROBILLARD**

**Ouï**, l'exposé de Madame la Présidente

*Madame la Présidente propose de revaloriser les redevances d'environ 2%*

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales

**Vu** l'avis favorable de la commission des finances

**Vu** le budget 2020 des Ordures Ménagères

■ **Décide de revaloriser le montant des redevances spéciales 2020 tel que ci-après :**

	U	2017	2018	2019	2020
					1,02%
Redevance spéciale pour les salles aménagées recevant du public	m <sup>2</sup>	1,38 €	1,40 €	1,43 €	1,46
Redevance spéciale pour les locaux à usage commercial et industriel		196,79 €	197,00 €	200,94 €	204,96
Redevance spéciale pour les maisons de retraite et/ou médicalisées	lit	20,84 €	20,90 €	21,32 €	21,74
Redevance volontaire pour un système particulier de ramassage des cartons :					
▣ Pour les quantités >à 1/2 m <sup>3</sup> , par semaine		103,36 €	103,50 €	105,57 €	107,68
▣ Pour les autres		66,28 €	66,30 €	67,63 €	68,98
Enlèvement ponctuel Ordures Ménagères				150,00 €	153,00

### **c) Taxes Ordures Ménagères 2020**

Le conseil communautaire, à la majorité

**Contre l'augmentation des taux** : Madame BEAUDOUIN, Messieurs TOUCHAIN, ROBIN, GOURDEL, DE LESQUËN

**Pour une augmentation de 0.5 Points** : Madame ROUTIER, Messieurs PINHO, BIGOT Philippe, LAIGRE Thierry, DE COLOMBEL

**Ouï**, l'exposé de Madame la Présidente

*Madame la Présidente rappelle les bases de l'imposition 2019*

<b>2019</b>			
Bases exonérées sur délibération	263 542		
Bases écartés sur délibération	102 129		
Coefficient plafonnement	2%		
Bases définitive de l'année précédente	10 548 265		
Bases prévisionnelles d'imposition	10 823 492		
<b>Zones d'imposition</b>			
01- Taux plein ex- CC Merlerault	1 322 764	12,35	163 361
02- Zone de Gacé	1 521 834	17,99	273 778
03- Taux réduit CC Gacé	1 356 432	10,17	137 949
04- Zone urbaine de Vimoutiers	2 463 345	14,52	357 678
05- Zone urbaine de Sap en Auge	174 181	11,93	20 780
06- Zone rurale CC Camembert	2 316 785	11,21	259 712
20- Zone ex Vallée de la Risle	1 549 396	12,35	191 350
21- Godisson	54 266	12,35	6 702
23- Zone de la Genevraie	64 489	12,35	7 964
	10 823 492		1 419 274

Le budget a été construit avec une hypothèse de maintien des taux.

Le produit 2020 serait alors de :

<b>2020</b>			
Bases exonérées sur délibération	274 016		
Bases écartés sur délibération	103 202		
Coefficient plafonnement	2,5%		
Bases définitive de l'année précédente	10 835 097		
Bases prévisionnelles d'imposition	10 997 750		
			<b>Maintien des taux</b>
<b>Zones d'imposition</b>	<b>Bases</b>	<b>Taux</b>	<b>Pdts attendus</b>
01- Taux plein ex- CC Merlerault+Godisson+Vallée de la Risle+Genevraie	3 044 931	12,35	376 049
02- Zone de Gacé	1 538 143	17,99	276 712
03- Taux réduit CC Gacé	1 385 872	10,17	140 943
04- Zone urbaine de Vimoutiers	2 479 572	14,52	360 034
05- Zone urbaine de Sap en Auge	179 299	11,93	21 390
06- Zone rurale CC Camembert	2 369 933	11,21	265 669
20- Zone ex Vallée de la Risle		12,35	-
21- Godisson		12,35	-
23- Zone de la Genevraie		12,35	-
<b>TOTAL</b>	<b>10 997 750</b>		<b>1 440 798</b>
			Prévu sur proposition budget 1 422 590
			<b>A prévoir, un ajustement de : 18 208</b>

Lors de la commission des finances, il a été évoqué les conséquences financières de la chute des cours des revalorisations des matières (papier, cartons, ferrailles ...) en raison d'un contexte international tendu.

Par ailleurs, la CDC VAM a programmé d'importants travaux d'aménagement des plateformes ordures ménagères.

Il est proposé à l'examen de l'assemblée deux hypothèses de revalorisation des taux :

- La première, à hauteur de 0.50% sur tous les taux
- La deuxième, à hauteur de 1% sur tous les taux

**Madame DUVIGNAC** : « Compte tenu des bases qui nous ont été communiquées ce jour, si on maintient les taux en l'état, ça nous apporte un produit supplémentaire de 18 208 €. Par contre si on tient compte de la réflexion qui avait été faite à la commission de finances, c'est une hypothèse empirique en fait si on augmentait de 0,5 point chacun des taux ça apporterait un produit supplémentaire de 73 197 € et si c'était une augmentation de 1 point de l'ensemble des taux ça apporterait un produit supplémentaire de 128 185 €. »

**Madame MAYZAUD** : « Je pense que ce ne serait pas prudent de ne rien faire vu le budget. »

**Monsieur TOUCHAIN :** « Au contraire, d'autant plus que les élus vont changer, le budget est en équilibre tel qu'il est cette année, regardons ce qui va se passer en 2020 après on peut ajuster, mais quand on voit effectivement comme le disait M. De Lesquen, l'augmentation du budget est conséquent. On peut imaginer que le budget des dépenses a été construit de façon un peu mathématique et que ça ne va pas tout à fait correspondre à nos dépenses réelles, je le souhaite. »

**Madame MAYZAUD :** « Ce sont surtout les recettes qui sont problématiques, ce ne sont pas les dépenses, parce que les dépenses on maîtrise à peu près. Mais compte tenu de ce qu'on nous a dit sur les incertitudes de la revalorisation qui vont être pour une partie importante des recettes, je pense que ce n'est pas prudent, maintenant c'est pareil c'est mon avis, vous allez donner le votre. »

**Monsieur TOUCHAIN :** « Les recette 1 422 590 ce sont les recettes principales donc vous parlez de quelles recettes qui sont aléatoires ? »

**Madame DUVIGNAC :** « Celles aux chapitres 70 et 74, là où figurent les produits de revalorisation des matières. »

**Monsieur TOUCHAIN :** « On voit quand même que ça ne représente que 350 000 € par rapport à plus d'1 000 000 € donc l'incertitude pèse sur 350 000 €, on ne va pas perdre 350 000 € quand même ? »

**Madame MAYZAUD :** « Si tout est arrêté vous voyez bien dans quelle situation financière on se trouve en ce moment. »

**Monsieur TOUCHAIN :** « Vous parlez du virus ? »

**Madame MAYZAUD :** « Je parle de la situation actuelle de notre pays par rapport à ce qui se passe. Je ne parle pas seulement de l'annulation du Tour de Normandie, je parle de ce que l'on voit par rapport à la bourse, par rapport à l'activité des PME, je parle du contexte dans lequel on vit. Etant donné qu'un de nos principaux acheteur de ferraille, de carton, de papier c'est la Chine et qu'en ce moment il n'y a plus aucun commerce, on ne peut pas tabler sur des revalorisations du même montant. C'est en ce sens que je dis que ce n'est pas prudent. Maintenant, vous, vous avez votre analyse moi j'ai la mienne, quand je vois la catastrophe qui se profile sur le plan économique. Je pense qu'il faut être honnête et prudent pour nos successeurs ».

**Monsieur TOUCHAIN :** « Les économistes les plus sérieux parlent d'une éventuelle baisse du PIB d'1% voir 1,5%. Pour l'instant c'est la panique mais ça ne va pas durer. »

**Madame NOGUES :** « Si on regarde la section de fonctionnement on a notre réserve mais il ne faut pas que l'on travaille notre réserve. »

**Monsieur BIGOT Philippe :** « Au-delà du fonctionnement il faut malgré tout aussi s'interroger sur l'investissement, puisqu'on sait que de nombreuses communes sont candidates pour avoir des plateformes, on sait très bien que l'Etat est en train malheureusement de distribuer tout un tas d'argent pour régler des problèmes très graves et ça on le comprend bien et ce qu'il va donner d'une main il ne le donnera pas de l'autre. Et je pense que la DETR, il va falloir l'oublier très rapidement et ceci étant qu'il va falloir faire des travaux pour avancer. Si on veut rationaliser et faire des économies en fonctionnement il faut que l'on ait de l'investissement, structurer les plateformes, se regrouper, s'organiser, alors là il y a un billet de 150 000 €, à mon avis, j'espère le contraire, je pense que l'Etat aura autre chose à penser plus amplement que de subventionner ce genre d'opération qui pourtant est très importante. Il vaut mieux garder la réserve pour faire de l'investissement et toutes les opérations ne sont pas recensées.»

**Madame BEAUDOIN :** « Si nous n'avons pas d'argent on ne fait pas d'investissement ! »

**Monsieur VANDON :** « Je regarde simplement par rapport à vos chiffres. Comme l'a expliqué Madame Nogues tout à l'heure, vous avez quand même des charges pratiquement incompressibles au chapitres 011 et 012 de 2 000 000 €. Et en recette vous arrivez à 1 700 000 €, et encore on n'est pas sûr de les avoir. En fait votre budget il est bâti sur un excédent de report des anciens syndicats de 600 000 €, par prudence on vous conseillera forcément d'anticiper en disant, on est responsable, on passe à une augmentation. »

<b>2020</b>					
Bases exonérées sur délibération	274 016				
Bases écartés sur délibération	103 202				
Coefficient plafonnement	2,5%				
Bases définitive de l'année précédente	10 835 097				
Bases prévisionnelles d'imposition	10 997 750				
				<b>Augmentation des taux</b>	
			<b>Maintien des taux</b>	<b>de +0,5</b>	<b>de +1</b>
<b>Zones d'imposition</b>	<b>Bases</b>	<b>Taux</b>	<b>Pdts attendus</b>		
01- Taux plein ex- CC Merlerault+Godisson+Vallée de la Risle+Genevra	3 044 931	12,35	376 049	391 274	406 498
02- Zone de Gacé	1 538 143	17,99	276 712	284 403	292 093
03- Taux réduit CC Gacé	1 385 872	10,17	140 943	147 873	154 802
04- Zone urbaine de Vimoutiers	2 479 572	14,52	360 034	372 432	384 830
05- Zone urbaine de Sap en Auge	179 299	11,93	21 390	22 287	23 183
06- Zone rurale CC Camembert	2 369 933	11,21	265 669	277 519	289 369
20- Zone ex Vallée de la Risle		12,35	-	-	-
21- Godisson		12,35	-	-	-
23- Zone de la Genevraie		12,35	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>10 997 750</b>		<b>1 440 798</b>	1 495 787	1 550 775
			Prévu sur proposition budget	1 422 590	
			<b>A prévoir, un ajustement de :</b>	<b>18 208</b>	<b>73 197</b>
					<b>128 185</b>

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales  
Vu l'avis favorable de la commission des finances  
**Considérant** la somme nécessaire à l'équilibre du budget 2020

Bases exonérées sur délibération	274 016		
Bases écartés sur délibération	103 202		
Coefficient plafonnement	2,5%		
Bases définitive de l'année précédente	10 835 097		
Bases prévisionnelles d'imposition	10 997 750		
<b>Zones d'imposition</b>	<b>Bases</b>	<b>Taux</b>	<b>Pdts attendus</b>
01- Ex-camembert- IFP Le SAP - Urbain	179 299	12,93	23 183
02- Ex-camembert- Vimoutiers - Urbain	2 479 572	15,52	384 830
03- Ex-camembert - Zone rurale	2 369 933	12,21	289 369
04- Ex-Région de Gacé - Urbain	1 538 143	18,99	292 093
05- Ex-Région de Gacé - Rurale	1 385 872	11,17	154 802
06- Ex-Vallée du Merlerault	3 044 931	13,35	406 498
<b>TOTAL</b>	<b>10 997 750</b>		<b>1 550 775</b>

**Considérant** qu'il conviendra de réfléchir à une harmonisation des taux par rapport au service (10 ans)

- Décide de revaloriser chacun des taux de la taxe ordures ménagères d'un point
- Fixe pour l'exercice 2020 les taux de la taxe ordures ménagères tels que ci-après :

Zone 01- Ex-camembert – IFP le Sap – Urbain	12.93 %
Zone 02- Ex-camembert – Vimoutiers - Urbain	15.52 %
Zone 03- Ex-camembert – Zone rurale	12.21 %
Zone 04- Ex-Région de Gacé – Urbain	18.99 %
Zone 05- Ex-Région de Gacé – Rurale	11.17 %
Zone 06- Ex-Vallée du Merlerault	13.35 %

### C- Budget des zones d'activités

**Madame DUVIGNAC** : Les budgets de zones sont des comptabilités à part puisque ce sont des comptabilités de stock. Celui-ci diminuera à chaque fois qu'il y aura une vente constatée sur ces zones d'activités. »

a) **Budget annexe de la Zone Artisanale de Launay**

Le conseil communautaire, à l'unanimité

Ouï, l'exposé de Madame la Présidente

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu le débat d'orientation budgétaire pour l'exercice 2020

Après avoir entendu les comptes administratifs pour l'exercice 2019

Vu l'avis favorable de la commission des finances

■ **Adopte** le budget primitif 2020 du budget annexe de la ZA DE LAUNAY de la communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault, celui-ci s'équilibrant en dépenses et en recettes, ainsi qu'il suit :

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>		<b>II</b>	
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>		<b>A1</b>	
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
		<b>DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>
<b>VOTE</b>	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	305 414,67	305 414,67
	+	+	+
<b>REPORTS</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>		
	<b>002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)</b>		
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)</b>	305 414,67	305 414,67
<b>INVESTISSEMENT</b>			
		<b>DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>
<b>VOTE</b>	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068) (1)</b>	201 993,67	502 398,34
	+	+	+
<b>REPORTS</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>		
	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>	300 404,67	
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>	502 398,34	502 398,34
<b>TOTAL</b>			
	<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	807 813,01	807 813,01

- Section d'investissement : 502 398.34 €
- Section de fonctionnement : 305 414.67 €

**COMMENTAIRE :**

## PRESENTATION PAR CHAPITRES

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET							II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES							A2
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT							
Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)	
011	Charges à caractère général	199 147,53		5 000,00			
012	Charges de personnel et frais assimilés						
014	Atténuations de produits						
65	Autres charges de gestion courante	10,00		10,00			
656	Frais de fonct. Des groupes d'élus						
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>199 157,53</b>		<b>5 010,00</b>			
66	Charges financières						
67	Charges exceptionnelles						
68	Dotations provisions semi-budgétaires(4)						
022	Dépenses imprévues						
<b>Total des dépenses réelles de fonctionn</b>		<b>199 157,53</b>		<b>5 010,00</b>			
023	Virement à la section d'investissement (5)						
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections	187 253,55		300 404,67			
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.(5)						
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionneme</b>		<b>187 253,55</b>		<b>300 404,67</b>			
<b>TOTAL</b>		<b>386 411,08</b>		<b>305 414,67</b>			
							+
<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>							
							=
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>							

RECETTES DE FONCTIONNEMENT							
Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)	
70	Produits des services, du domaine et ventes.						
73	Impôts et taxes						
74	Dotations et participations	160 587,84		103 411,00			
75	Autres produits de gestion courante	10,00		10,00			
013	Atténuations de charges						
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>160 597,84</b>		<b>103 421,00</b>			
76	Produits financiers						
77	Produits exceptionnels						
78	Reprises provisions semi-budgétaires(4)						
<b>Total des recettes réelles de fonctionne</b>		<b>160 597,84</b>		<b>103 421,00</b>			
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections	225 813,24		201 993,67			
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)						
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnemen</b>		<b>225 813,24</b>		<b>201 993,67</b>			
<b>TOTAL</b>		<b>386 411,08</b>		<b>305 414,67</b>			
							+
<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>							
							=
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>							
Pour information :							
<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL</b>							
<b>DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>		<b>98 411,00</b>					

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du

## SECTION D'INVESTISSEMENT

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (5)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (6)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>					
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
18	Compte de liaison : affectation ... (7)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	<b>Total des dépenses financières</b>					
45X-1	Total des opé. Pour compte de tiers (8)					
	<b>Total des dépenses réelles d'investisse</b>					
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	225 813,24		201 993,67		
041	Opérations patrimoniales (4)					
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>225 813,24</b>		<b>201 993,67</b>		
	<b>TOTAL</b>	<b>225 813,24</b>		<b>201 993,67</b>		
						+
	<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>					<b>300 404,67</b>
						=
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>					<b>502 398,34</b>

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (5)					
13	Subventions d'investissement (hors 138)					
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	225 813,24		201 993,67		
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (6)					
23	Immobilisations en cours					
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>225 813,24</b>		<b>201 993,67</b>		
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)					
1068	Excédents de fonct. capitalisés (9)					
138	Autres sub. d' invest. non transf.					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation à ... (7)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations					
	<b>Total des recettes financières</b>					
45X-2	Total des opé. pour le compte de tiers (8)					
	<b>Total des recettes réelles d'investisse</b>	<b>225 813,24</b>		<b>201 993,67</b>		
021	Virement de la section de fonctionnement (4)					
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	187 253,55		300 404,67		
041	Opérations patrimoniales (4)					
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>187 253,55</b>		<b>300 404,67</b>		
	<b>TOTAL</b>	<b>413 066,79</b>		<b>502 398,34</b>		
						+
	<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>					
						=
	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>					
	<b>Pour information :</b>					
Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du		<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)</b>		<b>98 411,00</b>		

2020 consistera à encaisser les subventions d'équipement liées aux travaux de viabilisation de la plateforme, ce qui viendra atténuer le montant du déficit.

Il conviendra d'enclencher comme pour le Budget de la ZA DE BEAUMONT, un virement sur une durée à évaluer de 10 à 15 ans pour le résorber, déduction faite des cessions qui pourront être réalisées.

**Madame NOGUES** : « On aura peut-être d'autres recettes, indirectement, même si c'est nous qui sommes propriétaire, avec l'abattoir de volailles. »

**Madame DUVIGNAC** : « Le nouvel abattoir de volailles normalement ça va se faire sur cette zone d'activités de Launay, donc le terrain d'assiette il va falloir le redonner au budget général. »

**Monsieur VANDON** : « Il faudra vendre le terrain au budget général et puis après vous pourrez clôturer ce budget annexe et vous pourrez décider de lisser, prendre en compte le déficit, de façon à ce que ça n'impacte pas en totalité votre session de fonctionnement.

Sur le budget qui vous a été présenté il n'y a que deux lignes à retenir, vous prenez votre déficit reporté qui était de 300 000 €, parce qu'on travaille que sur la partie investissement sur les stocks, vous avez prévu à peu près des recettes pour 100 000 € ce qui ferait qu'en fin d'année vous avez atténué votre déficit pour le porter à 200 000 € c'est ce que vous voyez à la ligne 1641, c'est un emprunt fictif puisqu'il ne sera jamais réalisé mais ça serait votre nouveau déficit fin 2020 si vous réalisez la totalité de l'opération mais les 100 000 € c'était notifié. »

#### **b) Budget annexe de la Zone Artisanale de Beaumont**

Le conseil communautaire, à l'unanimité

**Ouï**, l'exposé de Madame la Présidente

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales

**Vu** le débat d'orientation budgétaire pour l'exercice 2020

**Après** avoir entendu les comptes administratifs pour l'exercice 2019

**Vu** l'avis favorable de la commission des finances

■ **Adopte** le budget primitif 2020 du budget annexe de la ZA DE BEAUMONT de la communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault, celui-ci s'équilibrant en dépenses et en recettes, ainsi qu'il suit :

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A1	
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	724 879,39		724 879,39
+	+		+
RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)			
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)			
=	=		=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	724 879,39		724 879,39
<b>INVESTISSEMENT</b>			
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068) (1)	677 317,99		1 200 754,21
+	+		+
RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)			
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	523 436,22		
=	=		=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	1 200 754,21		1 200 754,21
<b>TOTAL</b>			
TOTAL DU BUDGET (3)	1 925 633,60		1 925 633,60

- Section d'investissement : **1 200 754.21 €**
- Section de fonctionnement : **724 879.39 €**

**COMMENTAIRE :**

**PRESENTATION PAR CHAPITRES**

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET							II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES							A2
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT							
Chap	Libellé		Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
011	Charges à caractère général				5 000,00		
012	Charges de personnel et frais assimilés						
014	Atténuations de produits						
65	Autres charges de gestion courante		10,00		10,00		
656	Frais de fonct. Des groupes d'élus						
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>			<b>10,00</b>		<b>5 010,00</b>		
66	Charges financières		5 980,00		4 777,24		
67	Charges exceptionnelles						
68	Dotations provisions semi-budgétaires(4)						
022	Dépenses imprévues						
<b>Total des dépenses réelles de fonctionn</b>			<b>5 990,00</b>		<b>9 787,24</b>		
023	Virement à la section d'investissement (5)						
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections		751 646,39		715 092,15		
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.(5)						
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionneme</b>			<b>751 646,39</b>		<b>715 092,15</b>		
<b>TOTAL</b>			<b>757 636,39</b>		<b>724 879,39</b>		
							+
<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>							=
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>							
RECETTES DE FONCTIONNEMENT							
Chap	Libellé		Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
70	Produits des services, du domaine et ventes.				75 968,00		
73	Impôts et taxes						
74	Dotations et participations				43 428,00		
75	Autres produits de gestion courante		10,00		10,00		
013	Atténuations de charges						
<b>Total des recettes de gestion courante</b>			<b>10,00</b>		<b>119 406,00</b>		
76	Produits financiers						
77	Produits exceptionnels						
78	Reprises provisions semi-budgétaires(4)						
<b>Total des recettes réelles de fonctionne</b>			<b>10,00</b>		<b>119 406,00</b>		
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections		757 626,39		605 473,39		
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)						
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnemen</b>			<b>757 626,39</b>		<b>605 473,39</b>		
<b>TOTAL</b>			<b>757 636,39</b>		<b>724 879,39</b>		
							+
<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>							=
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>							
Pour information :							
<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL</b>							
<b>DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>			<b>109 618,76</b>	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du			

## SECTION D'INVESTISSEMENT

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (5)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (6)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>					
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	37 360,00		38 283,00		
18	Compte de liaison : affectation ... (7)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières			33 561,60		
020	Dépenses imprévues					
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>37 360,00</b>		<b>71 844,60</b>		
45X-1	Total des opé. Pour compte de tiers (8)					
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>37 360,00</b>		<b>71 844,60</b>		
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	757 626,39		605 473,39		
041	Opérations patrimoniales (4)					
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>757 626,39</b>		<b>605 473,39</b>		
	<b>TOTAL</b>	<b>794 986,39</b>		<b>677 317,99</b>		

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 523 436,22

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 200 754,21

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (5)					
13	Subventions d'investissement (hors 138)					
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	565 993,46		485 662,06		
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (6)					
23	Immobilisations en cours					
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>565 993,46</b>		<b>485 662,06</b>		
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)					
1068	Excédents de fonct. capitalisés (9)					
138	Autres sub. d' invest. non transf.					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation à ... (7)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations					
	<b>Total des recettes financières</b>					
45X-2	Total des opé. pour le compte de tiers (8)					
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>565 993,46</b>		<b>485 662,06</b>		
021	Virement de la section de fonctionnement (4)					
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	751 646,39		715 092,15		
041	Opérations patrimoniales (4)					
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>751 646,39</b>		<b>715 092,15</b>		
	<b>TOTAL</b>	<b>1 317 639,85</b>		<b>1 200 754,21</b>		

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL  
DEGAGE PAR LA SECTION DE  
FONCTIONNEMENT (10)**

109 618,76

**Madame DUVIGNAC** : « Il permettra de constater la diminution de ce déficit, c'est d'une part la vente qui a été décidée il y a quelques mois aux Forestiers et Associés pour 75 968 €, même s'il y a une partie de la vente qui se fait à terme. La vente sera signée ce 12 mars. Et les dotations et participations va limiter l'augmentation du déficit, vous avez décidé que le budget principal versera une subvention d'équilibre de 43 428 € égale au montant de l'annuité d'emprunt. »

**Monsieur VANDON** : « Le déficit devrait diminuer, un déficit de 523 000 € vous l'avez à la ligne 00 en dépenses d'investissement, pour passer en recettes d'investissement à 485 000 €, ce serait votre futur déficit. Les 75 000 € que vous n'aurez pas en totalité il y aura en plus une avance qui sera faite, qui sera remboursée pour le différentiel. »

**Madame NOGUES** : « Sur cette zone là il ne reste plus qu'un terrain à vendre. Le déficit il va falloir qu'on le sorte du budget, mais il n'y a pas urgence. Encore une fois, si ce budget en est là c'est que toutes les recettes de ce budget ne sont jamais rentrées dans le budget de zone mais dans le budget général. »

### **c) Budget annexe de la Zone Artisanale de Sap-en-Auge**

Le conseil communautaire, **à l'unanimité**

**Ouï**, l'exposé de Madame la Présidente

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales

**Vu** le débat d'orientation budgétaire pour l'exercice 2020

**Après** avoir entendu les comptes administratifs pour l'exercice 2019

**Vu** l'avis favorable de la commission des finances

■ **Adopte** le budget primitif 2020 du budget annexe de la ZA DE SAP EN AUGES de la communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault, celui-ci s'équilibrant en dépenses et en recettes, ainsi qu'il suit :

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A1
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
		<b>DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	90 803,18	90 803,18
	+	+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)</b>	90 803,18	90 803,18
<b>INVESTISSEMENT</b>			
		<b>DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068) (1)</b>	90 793,18	90 793,18
	+	+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>	90 793,18	90 793,18
<b>TOTAL</b>			
	<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	181 596,36	181 596,36

- section d'investissement : **90 803.18 €**
- section de fonctionnement : **90 783.18 €**

**COMMENTAIRE :**

**PRESENTATION PAR CHAPITRES**

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET						II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES						A2
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
011	Charges à caractère général	10 010,00		10 000,00		
012	Charges de personnel et frais assimilés					
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante			10,00		
656	Frais de fonct. Des groupes d'élus					
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>10 010,00</b>		<b>10 010,00</b>		
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles					
68	Dotations provisions semi-budgétaires(4)					
022	Dépenses imprévues					
<b>Total des dépenses réelles de fonctionn</b>		<b>10 010,00</b>		<b>10 010,00</b>		
023	Virement à la section d'investissement (5)					
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections	80 793,18		80 793,18		
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.(5)					
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionneme</b>		<b>80 793,18</b>		<b>80 793,18</b>		
<b>TOTAL</b>		<b>90 803,18</b>		<b>90 803,18</b>		
						+
<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>						
						=
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>						
RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
70	Produits des services, du domaine et ventes.					
73	Impôts et taxes					
74	Dotations et participations					
75	Autres produits de gestion courante	10,00		10,00		
013	Atténuations de charges					
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>10,00</b>		<b>10,00</b>		
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises provisions semi-budgétaires(4)					
<b>Total des recettes réelles de fonctionne</b>		<b>10,00</b>		<b>10,00</b>		
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections	90 793,18		90 793,18		
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnemen</b>		<b>90 793,18</b>		<b>90 793,18</b>		
<b>TOTAL</b>		<b>90 803,18</b>		<b>90 803,18</b>		
						+
<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>						
						=
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>						
Pour information :						
<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL</b>			Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres			
<b>DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>		<b>-10 000,00</b>	correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du			

## SECTION D'INVESTISSEMENT

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET							II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES							A3
DEPENSES D'INVESTISSEMENT							
Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)	
010	Stocks (5)						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)						
204	Subventions d'équipement versées						
21	Immobilisations corporelles						
22	Immobilisations reçues en affectation (6)						
23	Immobilisations en cours						
	Total des opérations d'équipement						
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>						
10	Dotations, fonds divers et réserves						
13	Subventions d'investissement						
16	Emprunts et dettes assimilées						
18	Compte de liaison : affectation ... (7)						
26	Particip., créances rattachées à des particip.						
27	Autres immobilisations financières						
020	Dépenses imprévues						
	<b>Total des dépenses financières</b>						
45X-1	Total des opé. Pour compte de tiers (8)						
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>						
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	90 793,18		90 793,18			
041	Opérations patrimoniales (4)						
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	90 793,18		90 793,18			
	<b>TOTAL</b>	90 793,18		90 793,18			
							+
	<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>						=
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>						
RECETTES D'INVESTISSEMENT							
Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)	
010	Stocks (5)						
13	Subventions d'investissement (hors 138)						
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	10 000,00		10 000,00			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)						
204	Subventions d'équipement versées						
21	Immobilisations corporelles						
22	Immobilisations reçues en affectation (6)						
23	Immobilisations en cours						
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	10 000,00		10 000,00			
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)						
1068	Excédents de fonct. capitalisés (9)						
138	Autres sub. d' invest. non transf.						
165	Dépôts et cautionnements reçus						
18	Compte de liaison : affectation à ... (7)						
26	Particip., créances rattachées à des particip.						
27	Autres immobilisations financières						
024	Produits des cessions d'immobilisations						
	<b>Total des recettes financières</b>						
45X-2	Total des opé. pour le compte de tiers (8)						
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	10 000,00		10 000,00			
021	Virement de la section de fonctionnement (4)						
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	80 793,18		80 793,18			
041	Opérations patrimoniales (4)						
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	80 793,18		80 793,18			
	<b>TOTAL</b>	90 793,18		90 793,18			
							+
	<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>						=
	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>						
	<b>Pour information :</b>						
Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du				<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)</b>		<b>-10 000,00</b>	

**Madame DUVIGNAC** : « A chaque fois qu'il y aura une vente, on viendra rembourser le budget principal. »

## **D- Budget Primitif de la CDC des Vallées d'Auge et du Merlerault**

### **a) Subventions 2020**

Le conseil communautaire, à l'unanimité  
Oùï, l'exposé de Madame la Présidente

Madame la Présidente indique que la somme inscrite au Budget 2020 à l'article 6574 des subventions est de : 275 000 €  
Elle tient compte des remarques de la commission des finances et des demandes nouvelles parvenues à cette date.  
Elle donne connaissance des demandes parvenues à la CDC VAM.

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales

**Vu** l'avis favorable des commissions techniques : culture, scolaires, enfance, tourisme, services à la personne

**Vu** l'avis favorable de la commission des finances

#### **■ Décide :**

- 1- Fixe l'enveloppe budgétaire à inscrire à l'article 6574 des subventions du Budget primitif 2020 à la somme de 275 000 €**

<b>RECAPITULATIF</b>	<b>2017</b>		<b>2018</b>		<b>2019</b>		<b>2020</b>	
	<b>Normal</b>	<b>Exceptionnel</b>	<b>Normal</b>	<b>Exceptionnel</b>	<b>Normal</b>	<b>Exceptionnel</b>	<b>Normal</b>	<b>Exceptionnel</b>
	<i>Réalisé</i>		<i>Réalisé</i>		<i>Réalisé</i>		<i>Prévu</i>	
Subventions à caractère culturel	3 340,00	2 000,00	17 700,00	400,00	12 200,00	14 775,00	14 350,00	-
Subventions enfance	90 184,95	7 000,00	86 985,48	7 300,00	95 277,00	11 500,00	100 025,00	25 100,48
Subventions à caractère social	13 105,00	400,00	17 174,00	300,00	17 174,00	4 500,00	23 174,00	-
Subventions à caractère touristique	2 345,00	-	3 500,00	-	5 000,00	-	3 000,00	2 000,00
Subventions animaux errants	18 696,00	-	27 657,10	-	12 597,70	-	13 697,70	-
Subventions d'intérêt local	2 995,00	400,00	3 200,00	-	3 200,00	10 000,00	3 200,00	-
Subventions à caractère économique	1 096,00	-	1 565,00	2 257,20	1 565,00	1 800,00	1 565,00	10 000,00
Subventions scolaires	39 694,30	90,00	37 356,00	10 347,00	27 349,00	984,00	30 074,00	100,00
Subventions à caractère sportif					2 458,00	-	7 500,00	33 900,00
<b>Divers</b>								<b>7 313,82</b>
	171 456,25	9 890,00	195 137,58	20 604,20	176 820,70	43 559,00	196 585,70	78 414,30
	<b>181 346,25</b>		<b>215 741,78</b>		<b>220 379,70</b>		<b>275 000,00</b>	

**Madame NOGUES** : « Sachant aussi que vous voyez qu'entre l'année 2019 et l'année 2020, il y a une grosse augmentation, mais cette grosse augmentation là est en partie due à la prise de compétence de la Maison des jeunes de Vimoutiers, pour laquelle on a l'année complète alors que l'année dernière on avait qu'un trimestre. Mais cette charge est retranscrite dans la CLECT donc on a une recette en CLECT. »

- 2- Décide d'accorder les subventions aux différents organismes et associations du territoire tel que ci-après :**

LIBELLE	2017		2018		2019		2020	
	Normal	Exceptionnel	Normal	Exceptionnel	Normal	Exceptionnel	Normal	Exceptionnel
	Réalisé		Réalisé		Réalisé		Prévu	
<b>Subventions à caractère culturel</b>								
Gacé - Arts Expos Gacé			1 100,00					
Arts improvisés - St Aubin de Bonneval et achat de spectacles sur l'ensemble du territoire			2 000,00		3 000,00		3 000,00	
Arts improvisés - Culture dans les écoles								
Musique en campagne			300,00				150,00	
Spectacle "Confidences de la Dame aux Camélias"			1 500,00					
SEPTEMBRE MUSICAL	2 100,00		2 100,00		3 000,00		3 000,00	
Amicale école de musique	100,00		100,00		100,00		100,00	
Les chœurs de l'armée russe						13 775,00		
Camembert au cœur de l'histoire	540,00		5 000,00		500,00		2 500,00	
Média - Risle	600,00		600,00		600,00		600,00	
Biches festival		2 000,00	5 000,00		5 000,00	1 000,00	5 000,00	
Familles rurales - Gacé - Concert pour la paix				400,00				
	3 340,00	2 000,00	17 700,00	400,00	12 200,00	14 775,00	14 350,00	
	<b>5 340,00</b>		<b>18 100,00</b>		<b>26 975,00</b>		<b>14 350,00</b>	

**Madame LEBRETON** : « Vu le contexte, je précise que ces subventions ne seront versées que si les évènements ont bien lieu. »

**Madame MAYZAUD** : « Vu le contexte actuel, ce que je souhaite c'est que les évènements soient reportés et non annulés car c'est beaucoup de travail et se sont souvent des bénévoles. Mais soyons optimistes. »

LIBELLE	2017		2018		2019		2020	
	Normal	Exceptionnel	Normal	Exceptionnel	Normal	Exceptionnel	Normal	Exceptionnel
	Réalisé		Réalisé		Réalisé		Prévu	
<b>Subventions enfance</b>								
FAMILLES RURALES GACE			400,00		400,00		400,00	
FAMILLE RURALES LE MERLERAULT			400,00	300,00	400,00		400,00	
FAMILLES RURALES TRUN								
FAMILLES RURALES VIMOUTIERS								
GARDERIE DU BOSC RENOULT	200,00							
JARDIN DE COLAS- Structure	32 382,00		32 382,00		39 225,00		39 225,00	
JARDIN DE COLAS- ram	5 703,00		5 703,00		6 752,00			
MJC DE VIMOUTIERS	7 000,00		8 000,00		10 000,00	11 500,00	45 000,00	
LA RUCHE - LE SAP	7 000,00		7 000,00		7 000,00			
MJC DE GACE								
* NAP	15 000,00		15 000,00		15 000,00		15 000,00	
* Activités autres	16 500,00	7 000,00	16 500,00	7 000,00	16 500,00			23 500,00
* CEJ	6 399,95		1 600,48					1 600,48
	90 184,95	7 000,00	86 985,48	7 300,00	95 277,00	11 500,00	100 025,00	25 100,48
	<b>97 184,95</b>		<b>94 285,48</b>		<b>106 777,00</b>		<b>125 125,48</b>	

**Madame DUVIGNAC** : « Concernant la MJC de Gacé, nous ne disposons pas des comptes, nous attendons le solde. »

**Madame MAYZAUD** : « C'est un problème administratif, comme l'a rappelé Monsieur Dreux en commission, les activités ont bien eu lieu et donnent satisfaction. C'est un problème de comptabilité ».

LIBELLE	2017		2018		2019		2020	
	Normal	Exceptionnel	Normal	Exceptionnel	Normal	Exceptionnel	Normal	Exceptionnel
	Réalisé		Réalisé		Réalisé		Prévu	
<b>Subventions à caractère social</b>								
Portage de repas - Soins santé de Putanges	160,00		160,00		160,00		160,00	
Secours catholique	1 750,00		1 750,00	300,00	1 750,00		1 750,00	
Secours populaire	1 440,00		1 440,00		1 440,00		1 440,00	
ADMR	700,00		700,00		700,00		700,00	
Centre soins miséricorde	700,00		700,00		700,00		700,00	
ASSAD - UNA	700,00		700,00		700,00		700,00	
Centre information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF)			500,00		500,00		500,00	
Restaurant du cœur de Gacé			1 000,00		1 000,00		1 000,00	
RESO'AP - Secteur Merlerault - MSA			1 500,00				1 500,00	
-Régularisation année 2018 - 2019					1 500,00	1 500,00		
Execice en cours							1 500,00	
MISSION LOCALE			5 724,00		5 724,00		5 724,00	
▫ Gacé	2 155,00							
▫ Merlerault	2 500,00							
Amicale sapeurs pompiers								
* Le Merlerault	1 500,00		1 500,00		1 500,00		1 500,00	
* Moulins la Marche		400,00						
* Ste Gauburge	1 500,00		1 500,00		1 500,00		1 500,00	
* Vimoutiers						1 500,00	1 500,00	
* Le Sap						1 500,00	1 500,00	
* Gacé							1 500,00	
Protection civile Trun-Vimoutiers								
	13 105,00	400,00	17 174,00	300,00	17 174,00	4 500,00	23 174,00	
	<b>13 505,00</b>		<b>17 474,00</b>		<b>21 674,00</b>		<b>23 174,00</b>	

**Madame MAYZAUD** : « Tout le monde sait ce qu'est le RESO'AP ? C'est l'équivalent du transport à la demande sur le secteur du Merlerault. »

**Madame DUVIGNAC** : « Il n'y a que l'ADMR du Merlerault qui est subventionnée. »

LIBELLE	2017		2018		2019		2020	
	Normal	Exceptionnel	Normal	Exceptionnel	Normal	Exceptionnel	Normal	Exceptionnel
	Réalisé		Réalisé		Réalisé		Prévu	
<b>Subventions à caractère sportif</b>								
PARIS CAMEMBERT	6 000,00							2 000,00
La Gaule Risloise	1 100,00		1 100,00		1 100,00		1 000,00	
La truite vimonastérienne					1 358,00		1 500,00	
Moto Club la Gacéenne		4 000,00					5 000,00	
Equilibreté		1 000,00						
Tour de Normandie								31 000,00
Les Roulettes Gacéennes								900,00
	7 100,00	5 000,00	1 100,00	-	2 458,00		7 500,00	33 900,00
	<b>12 100,00</b>		<b>1 100,00</b>		<b>2 458,00</b>		<b>41 400,00</b>	

**Madame DUVIGNAC** : « Concernant Les Roulettes Gacéennes, c'est pour permettre le financement d'achat de rollers car ce club intervient dans tous les centres de loisirs du territoire. C'est pour permettre aux enfants d'avoir les équipements nécessaires. »

**Madame NOGUES** : « Les roulettes ne sont pas les mêmes en fonction de la salle utilisée. Il faut un équipement qui corresponde »

LIBELLE	2017		2018		2019		2020	
	Normal	Exceptionnel	Normal	Exceptionnel	Normal	Exceptionnel	Normal	Exceptionnel
	Réalisé		Réalisé		Réalisé		Prévu	
<b>Subventions à caractère touristique</b>								
Office du Tourisme de l'Aigle	2 345,00							
Le Grand Jardin - Sap en Auge			3 500,00		5 000,00		3 000,00	
Symposium à la tronconneuse								2 000,00
	2 345,00	-	3 500,00	-	5 000,00	-	3 000,00	2 000,00
	<b>2 345,00</b>		<b>3 500,00</b>		<b>5 000,00</b>		<b>5 000,00</b>	

LIBELLE	2017		2018		2019		2020	
	Normal	Exceptionnel	Normal	Exceptionnel	Normal	Exceptionnel	Normal	Exceptionnel
	Réalisé		Réalisé		Réalisé		Prévu	
<b>Subventions animaux errants</b>								
<b>Animaux errants (prévu non versé)</b>								
REFUGE ANIMAL AUGERON (2017 : 0,80 cts/hbts)			8 450,40					
REFUGE ANIMAL AUGERON (2018 : 0,90 cts/hbts)	7 096,00		9 506,70					
REFUGE ANIMAL AUGERON (2019 : 0,90 cts/hbts)					9 137,70			
REFUGE ANIMAL AUGERON (2020 : 0,90 cts/hbts)							9 137,70	
KIK DECLIC (5 060 hbts)								
* Cotisation annuelle, tranche habitants (pour 2017)	3 000,00		3 000,00					
* Frais de déplacement 80 € x par déplacement, (pour 2017)	1 600,00		1 600,00		460,00		460,00	
* Prise en charge animal 50 € x animal (2017), déduite en fin d'année	1 000,00		1 000,00					
* Prise en charge animal 55 € x animal (2018), déduite en fin d'année			1 100,00					
* Prise en charge animal 55 € x animal (2019), déduite en fin d'année							1 100,00	
* Cotisation annuelle, tranche habitants (pour 2018)	3 000,00		3 000,00					
* Cotisation annuelle, tranche habitants (pour 2019)	3 000,00				3 000,00			
* Cotisation annuelle, tranche habitants (pour 2020)							3 000,00	
	18 696,00	-	27 657,10	-	12 597,70	-	13 697,70	
	<b>18 696,00</b>		<b>27 657,10</b>		<b>12 597,70</b>		<b>13 697,70</b>	

LIBELLE	2017		2018		2019		2020	
	Normal	Exceptionnel	Normal	Exceptionnel	Normal	Exceptionnel	Normal	Exceptionnel
	Réalisé		Réalisé		Réalisé		Prévu	
<b>Subventions d'intérêt local</b>								
<b>Comice agricole</b>								
▣ Vimoutiers	800,00		800,00		800,00		800,00	
▣ Fay, Mahéru, St Pierre	195,00							
▣ Gacé, Merlererault	1 000,00		1 000,00		1 000,00		1 000,00	
Vimoutiers animation - concours cidre		400,00	400,00		400,00		400,00	
STE HYPIQUE DE GACE	1 000,00		1 000,00		1 000,00		1 000,00	
42eme FETE DE LA TERRE - STE GAUBURGE						10 000,00		
	2 995,00	400,00	3 200,00	-	3 200,00	10 000,00	3 200,00	
	<b>3 395,00</b>		<b>3 200,00</b>		<b>13 200,00</b>		<b>3 200,00</b>	



LIBELLE	2017		2018		2019		2020	
	Normal	Exceptionnel	Normal	Exceptionnel	Normal	Exceptionnel	Normal	Exceptionnel
	Réalisé		Réalisé		Réalisé		Prévu	
Le cahier des parents	345,00		345,00		345,00		345,00	
APEL Ecole Notre Dame	290,00		290,00		290,00		290,00	
APE Nonant le pin	1 944,00		1 944,00		300,00		300,00	
APE Gacé "Les petits loups gacéens"			250,00		250,00		250,00	
<b>Classes de découverte</b>								
▣ Ecole Notre Dame- Clecy	780,00		1 950,00					
▣ Ecole Notre Dame					3 798,00		1 632,00	
<b>▣ Ecole Sainte Thérèse</b>								
▣ Ecole Ange Gardien - Ste Thérèse					960,00		450,00	
* Ecole du Sap-								
▣ sortie Puy du fou					336,00			
▣ Action école et cinéma					180,00			
* Sap classe piscine					576,00			
Sap classe piscine							624,00	
Classe découverte (CE2)							312,00	
* Ecole G Flaubert -								
* Vint classe piscine	1 840,00		702,00	264,00	690,00		690,00	
* Vint Arts improvisés			2 100,00					
▣ Classe de mer Montmartin sur mer					684,00			
Classe au Puy du Fou							684,00	
* Ecole de Crouttes	336,00							
Cirque						984,00		
Classe Piscine					270,00		270,00	
Sortie Le Havre					240,00			
USEP - Ecole du Sap	400,00		400,00		400,00		400,00	
<b>Ecole Ste Gauburge</b>								
Classe de neige : 24 élèves * 9 jours	2 688,00		1 296,00					
Classe de neige : 20 élèves * 10 jours					1 260,00			
Classe de neige : 25 élèves * 6€*10 jours							1 500,00	
Classe d'équitation : (27+24 élèves)	1 302,00		1 152,00					
Classe d'équitation :)					1 872,00			
Classe d'équitation :(40*6€*4j)							960,00	
A Hambers (47*6€*3j)							846,00	
<b>Secteur du Merlerault</b>								
<b>Ecole privée St Joseph</b>								
Stage natation Asnelles 12 élèves								
Séjour Ste Yvière - 23 el								
Cantine ogec Merlerault	3 331,00		3 335,00					
Lycée Vérel - Cantine de 01/17 à 07/17 et regul	5 265,00		3 522,00	6 213,00				
OGEC -	1 420,00		1 420,00					
Zoo de la Flèche - Ecole St Joseph Le Merlerault			594,00					
Athis Val de Rouvre-Ecole St Joseph							234,00	
<b>Ecole Nonant le Pin</b>								
Londres - 27 CM x 15€ x 4J	1 620,00							
Piscine - 45 el x 7j (Fres payées à l'article)								
Classe de Mer : 47 élèves * 5 jours			1 410,00					
A Vouneuil sur Vienne, près du Futuroscope							2 010,00	
<b>Ecoles extérieures</b>								
Aube - Ecole comtesse de Ségur								
Chailloue - Classe de neige		90,00						



II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A1	
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	11 592 171,01	10 381 495,54
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		1 210 675,47
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)</b>	11 592 171,01	11 592 171,01
<b>INVESTISSEMENT</b>			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068) (1)	4 692 837,47	6 069 561,97
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 279 261,24	2 199 120,93
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	2 296 584,19	
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>	8 268 682,90	8 268 682,90
<b>TOTAL</b>			
	<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	19 860 853,91	19 860 853,91

- Section d'investissement : **8 268 682.90 €**
- Section de fonctionnement : **11 592 171.01 €**

## COMMENTAIRE :

### INFORMATIONS GENERALES

**Monsieur VANDON :** « Avant de commencer la présentation du budget, je reviens d'abord sur l'analyse du compte administratif. Pour une présentation du compte général, même si vous l'avez déjà voté, ça permet de voir, d'analyser un peu les chiffres. On a sorti le compte de gestion il n'y a pas très longtemps, on a pu avoir le document de valorisation du compte de gestion, il n'y a même pas une semaine. Sur le compte administratif 2019, je dois mentionner simplement qu'il dégageait un excédent de fonctionnement de 1 022 000 € et un déficit d'investissement de 522 879 €. Donc sur les résultats de clôture en cumulé, en investissement vous aviez un déficit 2 276 280 € et en fonctionnement de 2 487 307 €. Un commentaire simplement sur vos indicateurs, le plus pertinent c'est toujours votre autofinancement, c'est votre indicateur qui vous permet de dégager des ressources sur le fonctionnement courant. Donc votre épargne brute cette année en 2019 s'établit à 1 408 086 €. Par contre elle a diminuée de 21,5 % par rapport à 2018. Elle s'élève à 91 € par habitant alors que la moyenne régionale est de 57 €. Les moyennes par habitant ça vaut ce que ça vaut, on ne compare jamais une interco en fonction de son coefficient. Donc la CAF Brute a quand même chuté par rapport à 2018, elle est d'abord affectée en priorité au remboursement de la dette, vous avez remboursé 1 939 969 € de dette ce qui vous fait une CAF nette, votre épargne nette, qui est de 168 126 € qui est en dessous en effet qui a chuté par rapport à la moyenne que vous aviez en 2018. Donc ces 168 126 € c'est uniquement le reliquat disponible qui vous permet d'investir

et de financer vos dépenses d'investissement sans ponctionner sur le fonds de roulement. Vous avez un fond de roulement en fin d'exercice qui est de 211 027 €, qui est également en deçà de ce que vous aviez auparavant, donc un faible fond de roulement qui permet, on va remarquer simplement, de couvrir 12 jours de dépenses. Là actuellement c'est grâce à la ligne de trésorerie pour le moment, sur les restes à réaliser vous avez quand même beaucoup de dépenses mais également énormément de recettes, vous n'avez pas perçu tout ce qui est fond de compensation de TVA et énormément de DETR. Au niveau du FCTVA, normalement la Préfecture, fin 2018 elle devait mettre du personnel davantage dessus pour que ce soit clôturé mais là je vous invite franchement à rappeler la Préfecture parce que pour eux dans leur esprit c'était réglé à fin 2018.

**Monsieur BIGOT** : « C'est l'Etat qui nous le doit, ça ne rentre pas dans les ratios. Nos ratios sont plombés uniquement parce que l'Etat ne fait pas son travail, comme d'habitude. »

**Monsieur VANDON** : « En effet ça vous aurez donné certainement un meilleur fond de roulement. Vous savez il y a une relation entre le fond de roulement et la trésorerie, vous avez un besoin en fond de roulement qui est de 938 000 €, on l'a revu tout à l'heure avec les budgets annexes, c'est quand même le cumul des budgets annexes qui fait qu'on a un gros fond de roulement, donc il faut le financer, plus j'avais remarqué quelques créances, même si fin 2019 on avait encore 150 000 € de créances non encaissées. Ça contribue forcément à accentuer votre besoin en fond de roulement. Ce qui fait que la trésorerie se trouve fortement dégradée puisque vous avez une trésorerie qui est négative à 727 427 €, comme vous aviez un petit rabe de ligne de trésorerie à hauteur de 1 million 4, la ligne de trésorerie ça reste quelque chose d'exceptionnel, c'est transitoire, ça traduit simplement le décalage entre le paiement de vos dépenses et l'encaissement des recettes, vous avez fait de gros travaux et vous n'avez pas encore perçu la totalité des subventions.

Un point simplement sur l'endettement. L'endettement de la collectivité fin 2019, vous avez un encours de dette de 10 474 000€ ; sur 2019 vous avez souscrit un emprunt à hauteur d'1 788 000 € et vous avez remboursé 1 239 260 € en capital. Je reviens sur les deux ratios, le taux d'endettement, qu'on compare toujours votre encours par rapport au produit réel, ce qui vous fait un ratio à 1,25 ; l'année dernière on était à 1,19. En fait vous avez encore augmenté un petit peu ce ratio là mais c'est normal votre encours a augmenté.

**Monsieur BIGOT Philippe** : « Eu égard au projet ça reste raisonnable. »

**Monsieur VANDON** : « La limite normalement c'est 1, donc vous êtes au dessus. »

**Madame NOGUES** : « Le fait d'avoir fait ces projets ensemble, ne pas avoir lissé, tout ça peut passer si on prend du temps. Mais comme on veut tout, tout de suite voilà. »

**Monsieur VANDON** : « Votre ratio c'est votre capacité de désendettement qu'on compare toujours par rapport à votre CAF brute. Ce ratio là il est passé à plus de 7 ans, 7,43. Vous êtes au taqué au niveau de l'endettement, vous ne pourriez pas vous permettre de nouveaux endettement. Mais ça vous le savez déjà.

En conclusion sur 2019 vous avez augmenté les charge de plus de 3,6 % et une diminution des produit de fonctionnement de moins 1,77 % ; ce qui fait que votre capacité d'autofinancement, comme la CAF nette, est en net retrait par rapport à 2018, la CAF brute a diminué donc de 22 % et la CAF nette de 74 %, la CAF ça reste quand même l'indicateur le plus important pour une collectivité.

L'encours de la dette reste important avec des ratios assez élevés. Concernant les équilibres financiers avec la trésorerie, le fond de roulement, un fond de roulement qui passe positif à 211 000 €, il a quand même été divisé par 6 par rapport à 2018. Donc il ne permet pas de couvrir votre besoin en fond de roulement, c'est là que ça pourrai devenir inquiétant. Tout à l'heure on a parlé du budget de la zone de Sap-en-Auge, qui a été financé par une avance du budget principal au budget de zone en fait la dépense est financée. Par contre les budgets de zone Launay et Beaumont on finance par un emprunt qu'on ne pourra pas réaliser. C'est pour ça que je vous disais que ça se traduisait par une trésorerie négative, en attendant les prochaines ressources que vous allez avoir. Attention pour la CAF, avec des dépenses de fonctionnement qui augmentent et des recettes qui diminuent là c'est plus problématique. Les nouveaux équipements vont générés automatiquement de nouvelles dépenses de fonctionnement. »

**Madame NOGUES** : « Moi ça ne me surprend pas plus que ça, puisqu'à chaque réunion je vous dis « On ne pourra pas, il faut aller doucement, on ne peut pas tout avaler d'un coup, il faut être raisonnable » tout est urgent tout est prioritaire, ou on a de l'argent ou on en a pas, donc à un moment il va falloir savoir attendre. Quand on vient à la cdc on a l'impression que la communauté de communes elle peut out faire, il suffit de demander et puis elle va faire, mais non, ce n'est pas si simple que ça »

Code INSEE 	CDC des Vallées d'Augè et du Merlerault	BP 2020
----------------	---	------------

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	15 406
Nombre de résidences secondaires (article R 2313-1 <i>in fine</i> )	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère	
CIF de la CDCVAM	0,704
.....	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitant de la strate
Fiscal	Financier		
584,73	711,04		628,99
		16 872 Hbts	

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	639,21	
2	Produit des impositions directes/population	457,15	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	659,88	
4	Dépenses d'équipement brut/population	274,01	
5	Encours de dette/population	11025248,13	715,65
6	DGF/population	63,86	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	46,05%	
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)		
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2) (4)		
9	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	108,80%	
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	41,52%	
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	1,08	

**PRESENTATION PAR CHAPITRE**

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>							<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES</b>							<b>A2</b>
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>							
Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)	
011	Charges à caractère général	1 637 683,00		1 667 242,00			
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 658 220,21		4 534 725,00			
014	Atténuations de produits	1 758 375,00		1 620 365,00			
65	Autres charges de gestion courante	1 360 749,00		1 488 763,21			
656	Frais de fonct. Des groupes d'élus						
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>8 415 027,21</b>		<b>9 311 095,21</b>			
66	Charges financières	315 000,00		266 122,00			
67	Charges exceptionnelles	187 340,00		146 000,00			
68	Dotations provisions semi-budgétaires	10 000,00		10 000,00			
022	Dépenses imprévues	119 763,79		114 434,00			
<b>Total des dépenses réelles de fonctionn</b>		<b>9 047 131,00</b>		<b>9 847 651,21</b>			
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 903 155,00		1 140 348,84			
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections	549 866,15		604 170,96			
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)						
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionneme</b>		<b>2 453 021,15</b>		<b>1 744 519,80</b>			
<b>TOTAL</b>		<b>11 500 152,15</b>		<b>11 592 171,01</b>			
						+	
<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>							
						=	
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>							

<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>							
Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)	
70	Produits des services, du domaine et vent	619 950,00		872 176,00			
73	Impôts et taxes	7 478 779,00		7 591 165,00			
74	Dotations et participations	1 389 987,00		1 438 551,00			
75	Autres produits de gestion courante	247 278,00		199 235,00			
013	Atténuations de charges	55 000,00		55 000,00			
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>9 790 994,00</b>		<b>10 156 127,00</b>			
76	Produits financiers						
77	Produits exceptionnels	15 000,00		10 000,00			
78	Reprises provisions semi-budgétaires(4)						
<b>Total des recettes réelles de fonctionne</b>		<b>9 805 994,00</b>		<b>10 166 127,00</b>			
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections	229 612,45		215 368,54			
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)						
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnemen</b>		<b>229 612,45</b>		<b>215 368,54</b>			
<b>TOTAL</b>		<b>10 035 606,45</b>		<b>10 381 495,54</b>			
						+	
<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>						<b>1 210 675,47</b>	
						=	
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>						<b>11 592 171,01</b>	
<b>Pour information :</b>							
<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL</b>			Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres				
<b>DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION</b>		<b>1 529 151,26</b>	correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les				
<b>D'INVESTISSEMENT (6)</b>			dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du				

**Madame DUVIGNAC :** « Concernant le personnel, tout statuts confondus et occupant des fonctions, nous avons 162 agents et cela correspond à 130 agents équivalent temps plein. L'augmentation du poste personnel c'est essentiellement le personnel des ordures ménagères qu'on a repris et aussi le personnel qui vient de la MJC de Vimoutiers. Si vous regardez au 014 pour les atténuations de produits pour 1 620 365 € ça comporte deux lignes, c'est le reversement des allocations compensatrices au titre de la CLECT, la diminution de ce poste vient de la diminution de l'allocation compensatrice de Vimoutiers liée à la MJC.

Sur les autres charges de gestion courante, pour l'essentiel ce sont les indemnités des élus, le poste des subventions votés précédemment, les participations contingent incendie, participations aux syndicats qui sont en augmentation. »

Au chapitre 70 on a d'une part tous les produits des services, sachant que l'un des postes principal c'est celui des cantines, puisqu'on émet quand même à peu près plus de 200 titres tous les mois. Après ce sont les compensations que nous versent les budgets annexes, le SPANC et les ordures ménagères pour nous rembourser les parts de dépenses faites pour leur compte.

Le budget a été construit avec un montant d'impôt en masse identique à celui de l'année dernière, par contre ce qui fait l'augmentation en fait c'est aussi le fait qu'il ya plus de communes qui sont maintenant contributrices au titre de la de la CLECT. Le budget a été construit aussi dans l'hypothèse où on conservait le FPIC à l'échelon intercommunal. »

Au chapitre 74, nous avons reporté les dotations à l'euro prêt. L'augmentation est liée essentiellement au FCTVA puisque s'il y a du retard sur la section d'investissement il y a le même retard sur la section de fonctionnement. Et on a peut être 30 000 € qui restent à encaisser. Après nous avons une augmentation des prestations versées par la CAF puisque vous avez décidé d'augmenter le service du RAMII, donc c'est l'augmentation de la participation versée par la CAF qui figure à l'article 7478. L'attribution du fond départemental de taxe professionnelle a été mise volontairement en diminution puisque de toute façon ça va s'éteindre comme concept.

Au chapitre 752, ce sont les loyers versés au titre des ateliers relais et établissements qui versent des loyers. Il y avait un gros contributeur qui a disparu par rapport à 2019, c'est la SUDPACK sur Gacé, puisqu'ils ont pu lever l'option d'achat au mois de juin, donc il n'y a plus de loyer.

Sur les atténuations de charges de 55 000 € ce sont les indemnités journalières perçues liées aux absences de personnel. On a aussi les loyers de la ZA du Moulin à vent et une provision pour les loyers du PSLA de Vimoutiers.

Au 042 on retrouve les travaux en régie. »

## **DETAIL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

# SECTION DE FONCTIONNEMENT

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap/ar t (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>1 637 683,00</b>	<b>1 667 242,00</b>	
60611	Eau et assainissement	37 437,00	29 752,00	
60612	Energie - electricité	138 650,00	136 131,00	
60621	Combustibles	123 789,00	140 106,00	
60622	Carburants	24 758,00	31 200,00	
60623	Alimentation	230 979,00	255 345,00	
60624	Produits de traitement	1 459,00	1 005,00	
60628	Autres fournitures non stockées	4 541,00	2 135,00	
60631	Fournitures d'entretien	29 174,00	25 760,00	
60632	Fournitures de petit équipement	28 287,00	26 570,00	
60633	Fournitures de voirie	28 502,00	25 515,00	
60636	Vêtements de travail	8 619,00	10 000,00	
6064	Fournitures administratives	9 235,00	8 640,00	
6065	Livres, disques, cassettes	29 867,00	31 545,00	
6067	Fournitures scolaires	33 035,00	33 054,00	
6068	Autres matières et fournitures	10 600,00	7 165,00	
611	Contrats de prestations de services	15 713,00	8 500,00	
6122	Crédit-bail mobilier	11 161,00	8 249,00	
6132	Locations immobilières	7 200,00	10 910,00	
6135	Locations mobilières	12 842,00	29 455,00	
61521	Terrains	9 890,00	6 892,00	
615221	Batiments publics	86 509,00	85 115,00	
615228	Autres batiments	6 965,00	6 965,00	
615231	Voiries	124 846,00	127 489,00	
615232	Reseaux	1 616,00	5 750,00	
61524	Bois et forêts		771,00	
61551	Matériel roulant	15 641,00	17 030,00	
61558	Autres biens mobiliers	14 552,00	17 943,00	
6156	Maintenance	122 374,00	73 665,00	
6161	Assurance multirisques	60 742,00	59 389,00	
6162	Assurance dommage construction	5 200,00	5 200,00	
6168	Assurances autres	8 336,00	11 640,00	
617	Etudes et recherches	8 970,00	4 653,00	
6182	Documentation générale et technique	6 915,00	19 559,00	
6184	Versements à des organis. de formation	16 705,00	11 819,00	
6188	Autres frais divers	7 330,00	5 363,00	
6225	Indemn. au comptable et aux régisseurs	1 718,00	1 782,00	
6226	Honoraires	12 260,00	8 000,00	
6227	Frais d'actes et de contentieux	168,00	1 238,00	
6228	Divers	602,00	53,00	
6231	Annonces et insertions	4 180,00	1 455,00	
6232	Fêtes et cérémonies	56 391,00	57 632,00	
6233	Foires et expositions	122,00	122,00	
6236	Catalogues et imprimés	12 000,00	22 852,00	
6237	Publications	7 490,00	6 198,00	
6238	Divers	2 729,00	2 729,00	
6247	Transports collectifs	52 037,00	76 855,00	
6251	Voyages et déplacements	17 193,00	19 040,00	



<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>315 000,00</b>	<b>266 122,00</b>	
66111	Interets payes a l'echancee	317 800,00	260 950,00	
66112	Interets - rattachements des icne	-7 300,00	-328,00	
6615	Intérêts des comptes courants et dépôts	3 000,00	4 000,00	
6618	Intérêts des autres dettes	1 500,00	1 500,00	
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>187 340,00</b>	<b>146 000,00</b>	
6718	Autres charges excep. sur opé. de gest.	2 780,00		
673	Titres annulés (exercices antérieurs)	15 000,00	15 000,00	
6745	Subventions aux pers. de droit privé	10 000,00	10 000,00	
678	Autres charges exceptionnelles	159 560,00	121 000,00	
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions (d) (6)</b>	<b>10 000,00</b>	<b>10 000,00</b>	
6817	Dotat. aux prov. dépréc. actifs circul.	10 000,00	10 000,00	
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (e)</b>	<b>119 763,79</b>	<b>114 434,00</b>	
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		<b>9 047 131,00</b>	<b>9 847 651,21</b>	
<b>023</b>	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<b>1 903 155,00</b>	<b>1 140 348,84</b>	
<b>042</b>	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (7) (8) (9)</i>	<b>549 866,15</b>	<b>604 170,96</b>	
<b>6811</b>	<i>Dotat. aux amort. immos incorp. et corp.</i>	<b>549 866,15</b>	<b>604 170,96</b>	
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>2 453 021,15</b>	<b>1 744 519,80</b>	
<b>043</b>	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.(10)</i>			
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>2 453 021,15</b>	<b>1 744 519,80</b>	
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>11 500 152,15</b>	<b>11 592 171,01</b>	
				+
<b>RESTES A REALISER N-1 (11)</b>				
				+
<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>				
				=
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>				<b>11 592 171,01</b>

**DETAIL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

III - VOTE DU BUDGET			III	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES			A2	
Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>013</b>	<b>Atténuations des charges</b>	<b>55 000,00</b>	<b>55 000,00</b>	
6419	Remboursements sur rémun. du personnel	50 000,00	50 000,00	
6459	Rembours. sur charges de s. s. et prév.	5 000,00	5 000,00	
<b>70</b>	<b>Produits des services, du domaine et ventes ...</b>	<b>619 950,00</b>	<b>872 176,00</b>	
7062	Redev. et droits des services - cultur.	25 690,00	34 550,00	
70631	Redev. et droits des services - sportif	4 500,00	4 250,00	
70632	Redev. et droits des services - loisirs	46 000,00	37 000,00	
7067	Redev. et droits des services- péri-sco.	265 000,00	261 000,00	
70688	Autres prestations de services	12 500,00	20 300,00	
70841	Aux budgets annexes, ccas & cais. ecoles	101 060,00	479 776,00	
70845	Madispo personnel aux communes membres g	66 500,00		
70848	Aux autres organismes	16 000,00		
70872	Par les budgets annexes	2 000,00	1 500,00	
70875	Rembt frais communes membres gfp	3 500,00		
70878	Par d'autres redevables	77 200,00	33 800,00	
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>7 478 779,00</b>	<b>7 591 165,00</b>	
73111	Taxes foncieres et d'habitation	6 053 488,00	6 074 000,00	
73112	Cotisation sur la valeur ajoutee des ent	772 900,00	772 900,00	
73113	Taxes sur les surfaces commerciales	81 330,00	82 000,00	
73114	Imposition forfaitaire sur les ent resea	84 455,00	114 000,00	
73211	Attributions de compensations	30 155,00	98 205,00	
73223	Fpic	456 391,00	450 000,00	
7364	Prélèv. sur prod. des jeux dans casinos	60,00	60,00	
<b>74</b>	<b>Dotations et participations</b>	<b>1 389 987,00</b>	<b>1 438 551,00</b>	
74124	Dotat. de base des groupem. de communes	632 808,00	632 808,00	
74126	Dotation de progression minimale	350 959,00	350 950,00	
744	Fctva	15 000,00	44 513,00	
74711	Emplois jeunes	1 532,00		
74718	Autres	7 200,00	6 800,00	
7473	Départements	5 575,00	1 800,00	
7474	Communes		5 000,00	
74741	Communes membres	5 000,00		
74748	Autres communes	5 000,00		
74758	Autres groupements	1 867,00	2 500,00	
7477	Budget communautaire & fonds structurels	15 000,00	30 000,00	
7478	Autres organismes	70 000,00	99 020,00	
74832	Attributions fonds départ. taxe profess.	30 000,00	20 000,00	
74833	Etat - compens. taxe professionnelle	21 153,00	21 268,00	
74834	Etat - compens.exon. des taxes foncières	1 071,00	1 070,00	
74835	Etat - compens.exon. des taxes d'habita.	222 822,00	222 822,00	
7488	Autres attributions et participations	5 000,00		
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>247 278,00</b>	<b>199 235,00</b>	
752	Revenus des immeubles	244 066,00	187 235,00	
7588	Autres pdts divers gestion courante	3 212,00	12 000,00	
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES</b>				
<b>(a) = 70+73+74+75+013</b>		<b>9 790 994,00</b>	<b>10 156 127,00</b>	

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES				A2
Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Propositions nouvelles (3)
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)	15 000,00	10 000,00	
7788	Pdts exceptionnels divers	15 000,00	10 000,00	
78	Reprises sur provisions (d) (5)			
<b>TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>9 805 994,00</b>	<b>10 166 127,00</b>	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6),(7),(8)	229 612,45	215 368,54	
722	Immobilisations corporelles	100 000,00	115 000,00	
777	Quote-part subv. inv. trans. cpte résultat	129 612,45	100 368,54	
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (9)			
60315	Variation des stocks des terrains à aménager			
7133	Variation des en-cours de production de biens			
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>229 612,45</b>	<b>215 368,54</b>	
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)</b>		<b>10 035 606,45</b>	<b>10 381 495,54</b>	
				+
RESTES A REALISER N-1 (10)				
				+
R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)				1 210 675,47
				=
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>				<b>11 592 171,01</b>

### SECTION D'INVESTISSEMENT

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (5)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			16 577,92		
204	Subventions d'équipement versées	41 176,45				
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (6)					
23	Immobilisations en cours					
	<b>Total des opérations d'équipement</b>	<b>5 211 265,33</b>	<b>1 279 261,24</b>	<b>2 846 485,17</b>		
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>5 252 441,78</b>	<b>1 279 261,24</b>	<b>2 863 063,09</b>		
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	1 227 085,00		1 212 850,00		
18	Compte de liaison : affectation ... (7)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières	55 352,16		120 203,00		
020	Dépenses imprévues	106 870,97		100 937,04		
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>1 389 308,13</b>		<b>1 433 990,04</b>		
45X-1	<b>Total des opé. Pour compte de tiers (8)</b>	<b>58 583,09</b>		<b>95 611,00</b>		
	<b>Total des dépenses réelles d'investir</b>	<b>6 700 333,00</b>	<b>1 279 261,24</b>	<b>4 392 664,13</b>		
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	229 612,45		215 368,54		
041	Opérations patrimoniales (4)					
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>229 612,45</b>		<b>215 368,54</b>		
	<b>TOTAL</b>	<b>6 929 945,45</b>	<b>1 279 261,24</b>	<b>4 608 032,67</b>		
						+
	<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>					<b>2 296 584,19</b>
						=
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>					<b>8 183 878,10</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (5)					
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 974 835,90	1 898 254,01	932 269,00		
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)			274 634,00		
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées	5 670,90				
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (6)					
23	Immobilisations en cours					
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>1 980 506,80</b>	<b>1 898 254,01</b>	<b>1 206 903,00</b>		
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)	1 653 000,00	300 866,92	1 486 156,07		
1068	Excédents de fonct. capitalisés (9)	1 575 000,00		1 376 724,30		
138	Autres sub. d' invest. non transf.					
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000,00		5 000,00		
18	Compte de liaison : affectation à ... (7)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières	20 435,18		96 704,00		
024	Produits des cessions d'immobilisations			23 268,00		
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>3 253 435,18</b>	<b>300 866,92</b>	<b>2 987 852,37</b>		
45X-2	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (8)</b>	<b>82 138,54</b>		<b>45 482,00</b>		
	<b>Total des recettes réelles d'investissem</b>	<b>5 316 080,52</b>	<b>2 199 120,93</b>	<b>4 240 237,37</b>		
021	Virement de la section de fonctionnement	1 903 155,00		1 140 348,84		
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	549 866,15		604 170,96		
041	Opérations patrimoniales (4)					
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>2 453 021,15</b>		<b>1 744 519,80</b>		
	<b>TOTAL</b>	<b>7 769 101,67</b>	<b>2 199 120,93</b>	<b>5 984 757,17</b>		
						+
	<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>					
						=
	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>					<b>8 183 878,10</b>
	<b>Pour information :</b>					
Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du		<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)</b>		<b>1 529 151,26</b>		

## DETAIL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>010</b>	<b>Stocks</b>			
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)</b>		<b>16 577,92</b>	
2041412	Batiments et installations		16 577,92	
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées (hors opérations)</b>	<b>41 176,45</b>		
2041412	Batiments et installations	11 950,00		
2041511	Op°sous mandat opah	29 226,45		
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (hors opérations)</b>			
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)</b>			
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (hors opération)</b>			
	<b>Total des opérations (5)</b>	<b>5 211 265,33</b>	<b>2 846 485,17</b>	
11	Bureau de la cdc	26 500,00	17 000,00	
112	Communication	6 000,00	5 000,00	
15	Urbanisme	5 000,00	22 000,00	
152	Gendarmerie a gace	371 115,00	15 000,00	
153	Aire de grand passage	405 000,00		
20	Locaux administratifs cdc	25 000,00	5 000,00	
203	Maison sante services le merlerault	2 050,00	2 000,00	
21	La poste sap en auge	55 000,00		
32	Services techniques de la cdc	40 000,00	25 000,00	
37	Tourisme	30 000,00	10 000,00	
370	Velos electriques	12 000,00		
40	Ecoles du territoire - informatisation	49 555,00	44 825,00	
41	Ecoles primaires de vimoutiers	46 000,00	10 000,00	
411	Ecole prmaire edgar degas	55 000,00	5 000,00	
412	Ecole nonant le pin	5 000,00	5 000,00	
413	Ecole d'echauffour		5 000,00	
414	Ecole primaire ste gauburge	111 000,00	5 000,00	
42	Ecoles maternelles de vimoutiers	10 000,00	5 000,00	
421	Ecole maternelle edgar degas	11 000,00	10 000,00	
423	Ecole maternelle j morin merlerault	141 822,00	141 822,00	
425	Ecole maternelle ste gauburge ste colomb	50 000,00	5 000,00	
43	Ecole de crouttes	6 700,00	6 700,00	
46	Ecole du sap	5 000,00	5 000,00	
500	Piscine intercommunale gace	35 000,00	35 000,00	
515	Ramii relai assistance maternelle	2 000,00	2 000,00	
52	Clish enfance garderie du sap		7 500,00	
521	Clish merlerault	5 000,00	10 000,00	
53	Salle evolution sportive du sap	93 000,00	93 000,00	
531	Gymnase du sap	25 189,00		
532	Vestiaires foot - Vimoutiers	50 000,00	50 000,00	

534	Halle des sports de gace		15 000,00	
540	Tennis interieur de gace	70 985,00		
541	Tennis exterieur de gace	10 860,00	69 089,00	
542	Stade de foot de gace		15 000,00	
546	Psla de gace	3 000,00	1 000,00	
547	Tennis vimoutiers	112 098,00		
549	Terrain multi-sports gace	96 115,00	96 115,00	
55	Cish enfance de pontchardon	17 195,00	5 000,00	
60	Atelier rue g renault	10 000,00	7 000,00	
62	Fonderie de pontchardon-crassier	24 761,19	10 000,00	
63	Atelier rue des pommiers	72 000,00		
65	Maison services au public		1 000,00	
680	Abattoir de volailles	150 700,00		
681	Za de gace	12 000,00	10 000,00	
69	Animations economiques	5 000,00	15 000,00	
690	Zone artisanale echauffour	1 810,00		
691	Amenagement zone industrielle vimoutiers	61 415,00		
696	Telecentre	1 000,00	1 000,00	
70	Vehicules	45 000,00	10 000,00	
700	Merlerault amgt bourg	229 200,00	12 000,00	
701	Nonant le pin amgt bourg	470 124,00	457 152,17	
703	Echauffour amgt bourg	500 000,00	682 325,00	
71	Voirie ex camembert	384 711,14	150 000,00	
711	Chemins de randonnee	3 096,00	10 000,00	
714	Sap en auge-voirie	10 000,00	10 000,00	
717	Amenagement du bourg de st aubin de bonn	300 000,00	250 000,00	
718	Le bosc renoult - amagements	44 560,00	44 560,00	
719	Camembert-amenagement de bourg	120 000,00	20 000,00	
720	Liaisons douces	275 000,00	15 000,00	
73	Voirie communale le merlerault	300 000,00	250 000,00	
79	Ste gauburge voirie amgt	170 000,00	20 000,00	
80	Médiathèque cdcVAM	19 645,00	10 000,00	
81	Ecole fr musique intercommunale		72 538,00	
892	Rest scolaire vimoutiers	1 200,00		
893	Rest scolaire sap en auge	2 500,00	2 500,00	
897	Rest scolaire ste gauburge	6 500,00	6 500,00	
905	Ateliers za moulin a vent		30 000,00	
910	Restauration scolaire gace	1 859,00	1 859,00	
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>5 252 441,78</b>	<b>2 863 063,09</b>	
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>			
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>			
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>1 227 085,00</b>	<b>1 212 850,00</b>	
1641	Emprunts en francs ou en euros	1 214 985,00	1 207 850,00	
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000,00	5 000,00	
1678	Autres emprunts et dettes	5 300,00		
168741	Autres dettes communes membres du gfp	1 800,00		
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectation à</b>			
<b>26</b>	<b>Participations et créances rattachées à des particip</b>			

<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>55 352,16</b>	<b>120 203,00</b>
276351	Gfp de rattachements	37 360,00	120 203,00
2764	Créances sur des particuliers	17 992,16	
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>	<b>106 870,97</b>	<b>100 937,04</b>
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>1 389 308,13</b>	<b>1 433 990,04</b>
45...1..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (6)		
4581423	Op°sous mandat ecole merlt reseaux	52 912,09	
458150	Op. d'investissement sous mandat dépense	5 671,00	
4581701	Opération d'investis sous mandat dépense		95 611,00
	<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>	<b>58 583,09</b>	<b>95 611,00</b>
	<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>	<b>6 700 333,00</b>	<b>4 392 664,13</b>

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>040</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)</b>	<b>229 612,45</b>	<b>215 368,54</b>	
	<b>Reprises sur autofinancement antérieur (8)</b>	<b>129 612,45</b>	<b>100 368,54</b>	
13911	Etat et établissements nationaux	21 082,03	26 649,08	
13912	Régions	66 814,63	25 212,47	
13913	Départements	21 656,51	16 705,97	
139141	Subv°transferte communes membres gfp	9 382,25	18 320,19	
13917	Budget communautaire & fonds structurels	7 329,96	4 732,61	
13918	Autres	1 847,07	1 847,07	
13931	D.g.e.	1 500,00	6 901,15	
	<b>Charges transférées (9)</b>	<b>100 000,00</b>	<b>115 000,00</b>	
2181	Instal. généré., agenc. et aménag. divers		115 000,00	
2188	Autres	100 000,00		
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (10)</b>			
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>229 612,45</b>	<b>215 368,54</b>	
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>	<b>6 929 945,45</b>	<b>4 608 032,67</b>	
				+
	<b>RESTES A REALISER N-1 (11)</b>			<b>1 279 261,24</b>
				+
	<b>D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>			<b>2 296 584,19</b>
				=
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>			<b>8 183 878,10</b>

**Madame DUVIGNAC** : « Au chapitre 20, c'est trois fonds de concours, la participation d'une part que vous avez décidé en début de séance pour le parking de Sap-en-Auge, le mur d'escalade de Vimoutiers et puis le chemin des Londes pour la voirie. »

L'essentiel des dépenses nouvelles consiste à solder tout d'abord la fin de l'école maternelle du Merlerault et puis le PSLA de Vimoutiers. »

**Monsieur LEVANNIER** : « Concernant les travaux de voirie, je vais faire un point technique. Colas est arrivé cette semaine et travaille pour nous sur le secteur de Vimoutiers, pourquoi Vimoutiers ? C'est qu'on avait fait un choix technique par rapport au tour de Normandie où les routes étaient dans un état lamentable. On devait démarrer la semaine prochaine sur le secteur du Merlerault mais le programme a été modifié suite à l'aménagement de la RD de Sap-en-auge pour le Tour de Normandie, donc voilà, et logiquement ils devaient revenir sur les autres secteurs dans les 3 semaines, on devait enquiller 2019 et 2020, les deux programmes de voirie, les uns après les autres pour finir à fin juin. »

**Monsieur DESLANDES** : « Pour la petite histoire, je suis arrivé sur une voirie à Crouttes aujourd'hui, ils sont repartis la route et à moitié, ils vont à Livarot demain, ils reviennent la semaine prochaine, vous voyez un peu comment ça se passe et nous sommes complètement impuissants pour l'instant. »

**Monsieur FERET Jean-Pierre** : « J'ai une information pour le Sap, les travaux du Département sont prévus du 16 au 19 mars. »

**Madame MAYZAUD** : « Le choix technique de faire les routes pour le Tour de Normandie ça me paraît tout à fait judicieux. On ne peut pas laisser des vélos passer dans des nids de poule au risque de tomber. »

**DETAIL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT**

III - VOTE DU BUDGET			III	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES			B2	
Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>010</b>	<b>Stocks</b>			
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement (hors 138)</b>	<b>1 974 835,90</b>	<b>932 269,00</b>	
1311	Etat et établissements nationaux	713 403,01	15 000,00	
1312	Régions	394 683,00	24 633,00	
13141	Communes membres du gfp	197 648,23	342 131,00	
1322	Régions	80 000,00		
13258	Autres groupements	66 949,91		
1341	Detr	486 151,75	526 505,00	
1342	Amendes de police	36 000,00	24 000,00	
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées (hors 165)</b>		<b>274 634,00</b>	
1641	Emprunts en francs ou en euros		274 634,00	
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf 204)</b>			
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>5 670,90</b>		
2042511	Op°sous mandat opah	5 670,90		
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>			
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>			
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>			
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>1 980 506,80</b>	<b>1 206 903,00</b>	
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>3 228 000,00</b>	<b>2 862 880,37</b>	
10222	Fctva	1 653 000,00	1 486 156,07	
1068	Excedent de fonctionnement capitalise	1 575 000,00	1 376 724,30	
<b>138</b>	<b>Autres subventions d'investiss. non transférables</b>			
<b>165</b>	<b>Dépôts et cautionnements reçus</b>	<b>5 000,00</b>	<b>5 000,00</b>	
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000,00	5 000,00	
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectation à (BA, régie)</b>			
<b>26</b>	<b>Participations et créances rattachées à des particip</b>			
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>20 435,18</b>	<b>96 704,00</b>	
276351	Gfp de rattachements	2 443,02	93 704,00	
2764	Créances sur des particuliers	17 992,16	3 000,00	

024	<b>Produits des cessions d'immobilisation</b>		<b>23 268,00</b>	
.024	Cessions		23 268,00	
<b>Total des recettes financières</b>		<b>3 253 435,18</b>	<b>2 987 852,37</b>	
<hr/>				
45...2..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (5)			
4582423	Oper sous mandat ecole merl reseaux	52 912,09		
458250	Opération recette sous mandat	29 226,45		
4582701	Operation réelle sous mandat		45 482,00	
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>82 138,54</b>	<b>45 482,00</b>	
<hr/>				
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>5 316 080,52</b>	<b>4 240 237,37</b>	

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>021</b>	<b>Virement de la section de fonctionnement</b>	<b>1 903 155,00</b>	<b>1 140 348,84</b>	
<b>040</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections (5), (6), (7)</b>	<b>549 866,15</b>	<b>604 170,96</b>	
2802	Amort frais liés aux document urbanisme	24 950,25	25 206,32	
28031	Amortissement des frais d'études	27 800,46	28 077,31	
2804132	C dal batiments et installation	37 409,11	37 409,11	
2804133	Projets d'infrastructure d'interet natio	6 897,44	6 897,44	
28041412	Batiments et installations	4 483,54	3 381,04	
28041581	Autres biens	6 969,00		
28041581	Autres biens		6 948,00	
28041632	Batiments et installations à caract admi	15 204,88	15 204,88	
28051	Concessions et droits similaires	13 939,60	22 536,00	
28088	Autes immobilisations incorporelles	1 878,00		
281311	Hotel de ville	421,44	726,06	
281312	Batiments scolaires	3 187,56	3 187,56	
281318	Autres batiments publics	4 131,48	4 396,83	
28132	Immeubles de rapport	163 012,70	169 786,03	
28135	Instal. génè., agenc. et amén. construc.	589,08	4 379,86	
28138	Autres constructions	6 163,99	6 163,39	
28142	Immeubles de rapport		30 638,17	
28151	Réseaux de voirie	1 157,18	14 546,85	
28152	Installations de voirie	3 718,88	3 718,91	
28158	Autres	16 188,86	14 496,89	
281721	Plantations arbres et arbustes	260,16	260,16	
281731	Batiments publics	17 669,47	19 912,53	
281738	Autres constructions	10 616,56	10 616,56	
2817538	Autres réseaux	249,50	249,50	
281757	Matériel et outillage de voirie	472,65	472,65	
281758	Autres	4 795,75	4 795,75	
281783	Matériel de bureau et informatique	51,40	51,40	
281784	Mobilier	2 078,98	279,73	
281788	Autres	9 780,62	8 307,55	
28181	Instal. génè., agenc. et aménag. divers	11 029,39	10 030,13	
28182	Matériel de transport	26 067,24	35 930,77	
28183	Matériel de bureau et informatique	46 610,74	37 268,49	
28184	Mobilier	12 879,85	12 910,79	
28185	Cheptel		65 384,30	
28188	Autres	69 200,39		
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>2 453 021,15</b>	<b>1 744 519,80</b>	
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (8)</b>			
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>2 453 021,15</b>	<b>1 744 519,80</b>	
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)</b>		<b>7 769 101,67</b>	<b>5 984 757,17</b>	
				+
<b>RESTES A REALISER N-1 (9)</b>			<b>2 199 120,93</b>	
				+
<b>R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)</b>				
				=
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>			<b>8 183 878,10</b>	

## EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

**A6.1 - DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) I
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B</b>		<b>1 421 428,18</b>	
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées (A)</b>	<b>1 212 850,00</b>	
1641	Emprunts en francs ou en euros	1 207 850,00	
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000,00	
<b>Autres dépenses à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>208 578,18</b>	
10	Reversement de dotations et fonds divers		
139	<i>Subvention d'investissement transférée au compte de résultat</i>	100 368,54	
13911	Etat et établissements nationaux	26 649,08	
13912	Régions	25 212,47	
13913	Départements	16 705,97	
139141	Subv <sup>o</sup> transfère communes membres gfp	18 320,19	
13917	Budget communautaire & fonds structurels	4 732,61	
13918	Autres	1 847,07	
13931	D.g.e.	6 901,15	
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>	<b>108 209,64</b>	

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>		<b>1 279 261,24</b>	<b>2 296 584,19</b>	<b>3 575 845,43</b>

**EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES**

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	<b>A6.2</b>

**A6.2 - RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)	III
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b</b>		<b>3 350 647,87</b>		
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>1 582 860,07</b>		
10	Dotations, fonds divers et réserves	<b>1 486 156,07</b>		
10222	Fctva	1 486 156,07		
138	Autres subv. d'invest. non transférables			
26	Participations et créances rattachées à des participatio			
27	Autres immobilisations financières	<b>96 704,00</b>		
276351	Gfp de rattachements	93 704,00		
2764	Créances sur des particuliers	3 000,00		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>		<b>1 767 787,80</b>		
15	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissement des immobilisations	<b>604 170,96</b>		
2802	Amort frais lies aux document urbanisme	25 206,32		
28031	Amortissement des frais d'études	28 077,31		
2804132	C dal batiments et installation	37 409,11		
2804133	Projets d'infrastructure d'interet natio	6 897,44		
28041412	Batiments et installations	3 381,04		
280415811	Autres biens	6 948,00		
28041632	Batiments et installations à caract admi	15 204,88		
28051	Concessions et droits similaires	22 536,00		
281311	Hotel de ville	726,06		
281312	Batiments scolaires	3 187,56		
281318	Autres batiments publics	4 396,83		
28132	Immeubles de rapport	169 786,03		
28135	Instal. généré., agenc. et amén. construc.	4 379,86		
28138	Autres constructions	6 163,39		
28142	Immeubles de rapport	30 638,17		
28151	Réseaux de voirie	14 546,85		
28152	Installations de voirie	3 718,91		
28158	Autres	14 496,89		
281721	Plantations arbres et arbustes	260,16		
281731	Batiments publics	19 912,53		
281738	Autres constructions	10 616,56		
2817538	Autres réseaux	249,50		
281757	Matériel et outillage de voirie	472,65		
281758	Autres	4 795,75		
281783	Matériel de bureau et informatique	51,40		
281784	Mobilier	279,73		
281788	Autres	8 307,55		
28181	Instal. généré., agenc. et aménag. divers	10 030,13		
28182	Matériel de transport	35 930,77		
28183	Matériel de bureau et informatique	37 268,49		
28184	Mobilier	12 910,79		
28185	Cheptel	65 384,30		
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations			



## 2- L'état des Restes à réaliser 2019

DETAIL DES RESTES A REALISER			
Chap. /art	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		E	<b>K 19 513,10</b>
011	Charges à caractère général		
	FCTVA		19 513,10
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F	<b>L 2 199 120,93</b>
0020	Locaux administratifs cdc	822,00	
0021	La poste	57 627,20	
0032	Services techniques de la cdc	5 180,40	
0040	Ecoles du territoire informatisation	20 479,75	5 469,75
0041	Ecoles primaires de vimoutiers	10 121,76	75 805,00
0051	Structure multi accueil de vimoutiers	11 025,60	
0055	Clsh enfance de pontchardon	2 064,00	
0071	Voirie	203 644,80	65 874,97
0073	Voirie le merlerault	223 269,84	
0711	Chemins de randonnée	1 629,00	
13	Subventions d'investissement		
15	Urbanisme	5 040,00	55 420,86
153	Aire de grand passage	77 988,00	66 949,91
412	Ecole nonant le pin	516,04	
413	Ecole primaire echauffour	4 057,58	
501	PPRT du Merlerault		52 581,00
423	Ecole j morin merlerault	41 191,99	339 818,32
425	Ecole maternelle Ste Gaub	2 636,40	
53	Maison de sante vimoutiers	184 119,30	815 000,00
543	Centre socio culturel de gace	8 071,14	
547	Tennis vimoutiers	126 187,44	28 024,20
680	Abattoir de volailles	1 754,68	
701	Nonant le Pin - amgt bourg		120 560,00
703	Echauffour amgt bourg	25 725,96	200 000,00
717	Voirie communale gace	231 205,68	
81	Ecole de musique intercommunale	34 902,48	72 750,00
10222	FCTVA		300 866,92

## 3- le solde des allocations compensatrice au titre de la CLECT

	Nles communes en -	Communens en AC -	Solde
AC Négative	- 7 273,67	- 90 931,54	- 98 205,21
Ac Totale			654 782,97
Ac Positive à reverser			- 752 988,18

## 4- Etat de la dette pour l'exercice 2020

En situation de dette consolidée avec le Budget annexe des OM

Budgets	Libellé	Au 31 Décembre 2019	Au 1 janvier 2020 exclu	Variations	Durée de Vie Moyenne Résiduelle au 1 janvier 2020	Taux Moyen (Avant Couverture) au 1 janvier 2020	Taux Moyen (Après Couverture) au 1 janvier 2020
CALN	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LISIEUX	49 663,37	49 663,37	0,00	4 ans, 3 mois, 24 j.	0,558 %	0,558 %
CDC	NORMANIE COMMUNAUTE DE COMMUNES - BUDGET PRINCIPAL	10 539 812,37	10 539 812,37	0,00	6 ans, 5 mois, 10 j.	2,343 %	2,343 %
CDC2	CDC DE LA VALLEE DE LA HAUTE SARTHE	36 212,93	36 212,93	0,00	1 an, 10 mois, 11 j.	5,017 %	5,017 %
CDC3	CDC DES SOURCES DE L'ORNE	36 212,93	36 212,93	0,00	1 an, 10 mois, 11 j.	5,017 %	5,017 %
CDCOM	BUDGET ANNEXE DES ORDURES MENAGARES	363 346,53	363 346,53	0,00	3 ans, 11 mois, 16 j.	2,544 %	2,544 %
		11 025 248,13	11 025 248,13	0,00			

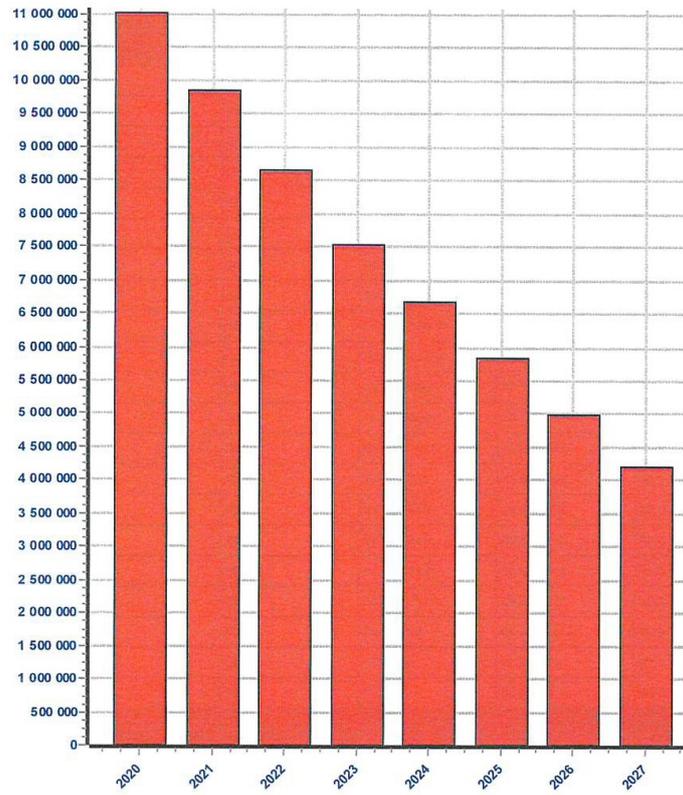
Index	Au 31 Décembre 2019	Au 1 janvier 2020 exclu	Variations
FIXE	6 814 150,92	6 814 150,92	0,00
EURIBOR	1 725 268,79	1 725 268,79	0,00
EURIBOR03M	2 485 828,42	2 485 828,42	0,00
	11 025 248,13	11 025 248,13	0,00

- *Entre le capital et les intérêts*

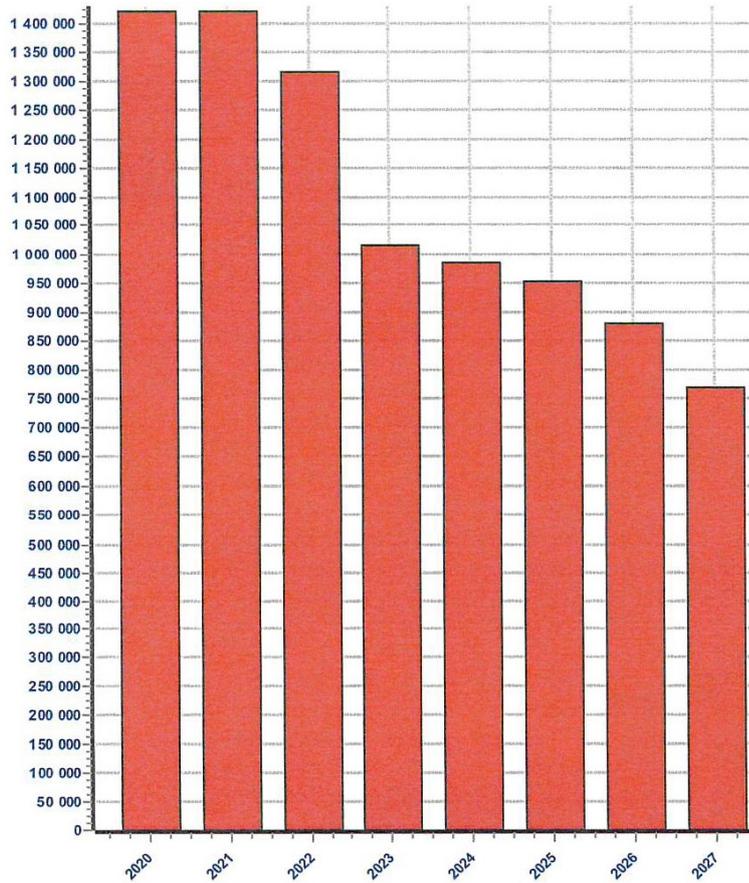
Emprunts			
Mois	Amortissement	Intérêts	Frais
Janvier	102 916,10	20 441,63	0,00
Février	91 520,19	30 576,82	0,00
Mars	149 539,58	32 929,02	0,00
Avril	66 398,16	13 187,83	0,00
Mai	56 242,68	17 444,90	0,00
Juin	106 655,06	14 568,20	0,00
Juillet	66 734,83	12 773,08	0,00
Août	56 688,60	16 967,02	0,00
Septembre	106 666,56	13 717,51	0,00
Octobre	67 074,57	12 363,67	0,00
Novembre	139 368,17	36 367,89	0,00
Décembre	159 387,92	31 435,04	0,00
	1 169 192,42	252 772,61	0,00

• *L'évolution*

▣ *de l'encours*



▣ *de la charge des échéances*



## 5- Evolution des charges de personnel

162 agents occupent des fonctions, tous statuts et tous temps de travail confondus, mise en disponibilité comprises pour le compte de la communauté de communes

ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020							
CADRES D'EMPLOIS ET GRADES	CATEGORIES	EMPLOIS BUDGETAIRES		TOTAL	EFFECTIFS POURVUS EN ETPT		TOTAL
		EMPLOIS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS A TEMPS NON COMPLET		AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES ou CDI	
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS</b>							
Directeur général des services		1		1	1		1
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE</b>		<b>17,00</b>	<b>4,31</b>	<b>21,31</b>	<b>16,07</b>	<b>2,25</b>	<b>18,32</b>
Attaché principal	A	1,00		1,00	1,00		1,00
Attaché	A	2,00		2,00		2,00	2,00
Rédacteur principal de 1ere classe	B	1,00		1,00	1,00		1,00
Rédacteur principal de 2eme classe	B	1,00		1,00	1,00		1,00
Rédacteur	B	3,00		3,00	3,00		3,00
Adjoint administratif principal de 1e cl	C	2,00	0,54	2,54	2,54		2,54
Adjoint administratif principal de 2e cl	C	4,00	2,10	6,10	3,00	0,25	3,25
Adjoint administratif territorial	C	3,00	1,67	4,67	4,53		4,53
<b>FILIERE TECHNIQUE</b>		<b>34,00</b>	<b>28,55</b>	<b>62,55</b>	<b>45,30</b>	<b>17,25</b>	<b>62,55</b>
Ingénieur	A	2,00		2,00		1,00	1,00
Technicien principal de 1ere classe	B	1,00		1,00	1,00		1,00
Technicien	B	2,00		2,00	2,00		2,00
Agent de maitrise	C	2,00		2,00	2,00		2,00
Adjoint technique principal de 1e cl	C	2,00		2,00	2,00		2,00
Adjoint technique principal de 2e cl	C	7,00	0,86	7,86	7,86		7,86
Adjoint technique dont CDI	C	20,00	27,69	47,69	30,44	17,25	47,69
<b>FILIERE SOCIALE</b>		<b>7,00</b>	<b>1,49</b>	<b>8,49</b>	<b>7,98</b>	<b>0,51</b>	<b>8,49</b>
Educateur jeunes enfants	B		0,51	0,51		0,51	0,51
ATSEM principal de 2eme classe T	C	7,00	0,98	7,98	7,98		7,98
<b>FILIERE CULTURELLE</b>		<b>5,00</b>	<b>3,49</b>	<b>8,49</b>	<b>6,91</b>	<b>1,59</b>	<b>8,50</b>
<i>Sous total Filière culturelle patrimoine</i>							
Bibliothécaire	A	1,00		1,00	1,00		1,00
adjoint du patrimoine principal de 2eme cl	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
adjoint du patrimoine dont CDI	C	1,00	0,43	1,43	1,00	0,43	1,43
<i>Sous total Filière artistique</i>							
Professeur enseignant artistique	A		0,09	0,09		0,09	0,09
Asst enseignant artistique ppl 1re cl dont CDI	B	1,00	1,33	2,33	2,16	0,17	2,33
Asst enseignant artistique ppl 2eme cl	B		0,75	0,75	0,75		0,75
Asst enseignant artistique	B		0,90	0,90		0,90	0,90
<b>FILIERE ANIMATION</b>		<b>27,00</b>	<b>2,83</b>	<b>29,83</b>	<b>7,80</b>	<b>19,03</b>	<b>26,83</b>
Animateur principal de 1ere cl dont CDI	B	1,00	0,86	1,86	1,00	0,86	1,86
Animateur dont CDI	B	1,00	0,81	1,81	1,00	0,81	1,81
Adjoint d'animation dont CDI	C	25,00	1,16	26,16	5,80	17,36	23,16
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>90,00</b>	<b>40,68</b>	<b>130,68</b>	<b>84,06</b>	<b>40,63</b>	<b>124,69</b>
15 adjoints d'animation non titulaires saisonniers (postes non permanents)							

## 6- Le budget est construit sur la base d'une fiscalité en masse constante et de montant de dotations constants.

Le FPIC est conservé à l'échelon intercommunal

## ETAT DE LA DETTE

### A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements		Encours restant dû au 01/01/N
				N - 1		
				Intérêts (6615)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie	févr-20	2 000 000,00	1 400 000,00	5 000,00	Rembt subv <sup>2</sup>	1 400 000,00
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (total)						

(1) Circulaire n° NOR/INT/B/89/00074C du 22/2/1989.

### B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-2 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	76 668,17
+ Total des première annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	
+ Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	1 421 965,00
- Provisions pour garanties d'emprunt	10 000,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>1 508 633,17</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>9 847 651,21</b>
<b>Part des garanties d'emprunts accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	

## PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION



## **6- CONVENTION DE MAÎTRISE D'OUVRAGE DÉLEGUÉE**

Le conseil communautaire, **à l'unanimité**

**Oui**, l'exposé de Madame la Présidente

*Afin de parfaire les dossiers de travaux pour :*

1- *L'aménagement du bourg de Nonant le Pin*

2- *L'aménagement du bourg d'Echauffour*

*Il conviendra de signer les conventions de maîtrise d'ouvrage déléguée pour la réalisation des travaux d'eaux pluviales.*

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales

**Vu** l'avis favorable de la commission des finances

**Vu** l'évolution des budgets

■ **Décide** d'autoriser Madame la Présidente ou son représentant à signer les conventions de maîtrise d'ouvrage déléguée concernant les projets suivants :

- **Aménagement du bourg de NONANT LE PIN**
- **Aménagement du bourg d'ECHAUFFOUR**

### **DIVERS**

**Monsieur PINHO** : « *Certain élus se posaient des questions concernant le Tour de Normandie, je viens d'avoir le patron du Tour, ils viennent de sortir de réunion, donc malheureusement le Tour de Normandie est annulé. Il y a trop d'incertitudes au niveau de la Préfecture. Si le Tour de Normandie ne part pas il n'y aura pas de frais de demandés aux communes et à la CDC, la subvention ne sera pas demandée.* »

**L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h15.**